

UN CONVENTUM AU SEMINAIRE DE NICOLET

Les rhétoriciens de l'année 1912-1913 se réunissent à leur Alma Mater.

Nicolet, 12.— Les rhétoriciens de l'année 1912-1913 ont tenu un Conventum au séminaire de notre ville, leur Alma Mater. Ils arrivèrent dans l'après-midi du 5 juin et ne repartirent que le 7.

La journée du 6 s'est commencée au pied des autels. Neuf confrères prêtres ont célébré la messe et un chœur, formé des confrères laïques a chanté les cantiques du souvenir et de la reconnaissance. Le Dr James Lane Charpentier, le notaire Calixte Proulx et le notaire Philippe Pélouin étaient les solistes. A 9 heures eut lieu la présentation des anciens aux élèves actuels par Monsieur l'abbé Girard, qui lut le texte des adresses et de l'état civil des anciens.

M. l'agronome Hector Leblanc adressa ensuite la parole, terminant en lançant un défi au nom des anciens aux élèves actuels pour une partie de balle au camp. Le résultat de cette partie fut de 12 à 7 en faveur des anciens.

A midi, le dîner fut pris dans le réfectoire des prêtres. Après le dessert, Monsieur le Chanoine Bourgeois, supérieur du séminaire, dit aux anciens le plaisir sincère qu'il partageait avec son personnel de revoir les anciens élèves. Le Révérend Père Hermann, o.f.m., répondit au nom de ses confrères.

A 3 heures p.m., les anciens allèrent rendre visite à Monseigneur Brunault, évêque de Nicolet et à 4 heures, ils se rendirent au bois St-Joseph, où fut pris le repas du soir. On se dirigea ensuite vers la chapelle pour assister à un salut du Très Saint-Sacrement. Un ancien, Monsieur l'abbé E. Pepin, officia, assisté de ses confrères de classe, les Messieurs abbés L.-E. Raymond et Louis-Philippe Binette. A l'orgue d'autres anciens, Messieurs les abbés E. Laforest, et MM. Henri Lampron et H. Leblanc, firent le chant de circonstance.

Après le salut eut lieu la réception officielle. Monsieur le Supérieur félicita encore une fois les anciens d'être revenus si nombreux. M. Paul Comtois, cultivateur, bachelier ès-lettres, sciences et ès-agriculture, leur répondit. On proclama ensuite les noms de cinq autres anciens, les agronomes Carignan, Joyal, Lauzière, Leblanc et Proulx, qui ont répondu, à l'appel de la terre.

On rappelle aussi que l'initiative à Nicolet du mouvement de retour des finissants du cours classique vers la carrière de l'agriculture, est Sa Grandeur Monseigneur G. Courchesne, le nouvel évêque de Rimouski.

Il y eut ensuite chant et musique par les élèves anciens et actuels, entre autres le notaire Pélouin, l'agronome Leblanc, le Dr Charpentier, le notaire Proulx, le finissant Mathieu, l'humaniste Vannasse.

Monsieur l'abbé E. Demers, président du Conventum, clôtura la séance par des remerciements aux autorités du Séminaire.

Le matin du 7, il y eut messe et communion pour trois confrères et plusieurs professeurs défunts. Après le déjeuner, on se rendit à St-Thomas de Pierreville. En route, on visita une ferme modèle. A St-Thomas de Pierreville, on arrêta d'abord chez le confrère G. Shooner, où avant le retour fut pris le souper. Le dernier dîner du Conventum fut servi à la ferme Comtois. Le Supérieur du Séminaire et plusieurs professeurs accompagnèrent les anciens. Au dessert, il y eut discours par Monsieur le Supérieur, l'agronome Lauzière, Monsieur l'abbé J. Pepin, M. Paul Comtois et le Président.

Au cours du Conventum, eut aussi lieu l'élection des officiers. Ont été élus : Monsieur l'abbé E. Demers, président ; M. le Dr James Lane Charpentier, vice-président, Monsieur l'abbé G. Desilets, secrétaire. Le prochain Conventum aura lieu en 1933.

Ont assisté au Conventum : Monsieur l'abbé L.-P. Binette, vicaire à Ste-Gertrude de Nicolet ; MM. Paul Carignan, agronome, Montmagny ; Albert Cartier, Montmagny ; Dr U.-L. Charpentier, professeur à l'Université de Montréal ; Paul Comtois, cultivateur, St-Thomas de Pierreville ; Messieurs les abbés E. Demers, vicaire à Drummondville ; G. Desilets, vicaire à St-Léonard d'Aston ; le

TROIS-RIVIERES FERA UNE GRANDIOSE RECEPTION LE 27 JUIN AUX PELERINS CANADIENS-FRANCAIS DE L'ONTARIO

LES CHEVALIERS DE COLOMB A LA TETE DE L'ORGANISATION — BANQUET A L'HOTEL DE VILLE — DISCOURS — MUSIQUE.

Les Trifurviens auront le plaisir de saluer le 27 juin, leurs frères, les Canadiens-Français, de l'Ontario qui viendront au nombre de 600 visiter la vieille province de Québec, ses pieux sanctuaires, ses campagnes fleuries et ses villes historiques.

La partie d'excursionnistes se composera de deux convois, l'un du Canadien Pacifique et l'autre du Réseau des Chemins de fer Nationaux. Environ 639 personnes feront le voyage.

On compte au nombre des pèlerins les plus hautes personnalités canadiennes de l'Ontario, parmi les prêtres et les laïques. C'est un vrai pèlerinage patriotique que l'on entreprend dans le but de resserrer davantage les liens d'amitié qui existent entre les groupes canadiens des diverses provinces, et d'échanger les vues de chacun sur les divers problèmes qui intéressent la race Canadienne-Française au Canada.

Passer dans le Québec sans voir Trois-Rivières, la ville française par excellence, aurait compromis tout à fait le voyage, aussi l'arrêt dans la cité de Laviolette fut-il le premier marqué au programme. La chose plaira sans doute à tous les trifurviens.

Les Chevaliers de Colomb ont bien voulu se charger de l'organisation de cette visite de nos frères de l'Ontario et le succès est déjà assuré.

Les visiteurs arriveront aux Trois-Rivières vers les 7 heures du soir mercredi, le 27 juin, par deux convois spéciaux.

A 7.30 heures, il y aura réception civique à l'Hôtel de Ville puis les visiteurs et les invités seront con-

LE CANADA GAGNE LE TROPHÉE

Prix offert par le roi dans le concours de tir des Cadets de l'Empire.

Ottawa, 12.— Les cadets canadiens, qui ont fait 237,633 points ont gagné le trophée du roi dans le concours de tir de 1927 ouvert à tous les cadets de l'Empire Britannique. Sur 34,000 concurrents le Canada avait 4,564 cadets enregistrés dans ce concours. Les cadets de l'Afrique du Sud arrivent en 2e place. Outre le trophée du roi, les cadets canadiens remportent aussi 64 médailles d'argent et 175 médailles de bronze. Cette nouvelle a été reçue par l'hon. colonel J.-L. Ralston, ministre de la défense nationale. Ce dernier a passé en revue, hier soir, les cadets de l'Académie De La Salle, sous le commandement du colonel J.-A.-D. Labelle, et les a félicités de leur belle tenue.

Les cadets de l'Académie Commerciale de Québec ont obtenu la troisième place parmi tous les concurrents. Les cadets canadiens ont obtenu plus de médailles à eux seuls que tous les cadets réunis des autres pays de l'Empire.

LA SORTIE DES ELEVES AU SEMINAIRE ST-JOSEPH LE 20 JUIN

La sortie des élèves au Séminaire Saint-Joseph, aura lieu mercredi le 20 juin courant.

La distribution des prix se fera la veille, à 7.30 heures et sera suivie de la soirée récréative habituelle. Les parents des élèves sont respectueusement invités.

OBSEQUES DE M. L'ABBE A. MILOT

Mardi dernier avaient lieu à Yamachiche, au milieu d'un grand concours de prêtres, de parents et d'amis, les funérailles de M. l'abbé P.-Adélaïde Milot, décédé le samedi précédent à La Pointe-du-Lac.

Le service funéraire fut chanté par M. le chanoine François Boulay, curé de la Cathédrale des Trois-Rivières, assisté de M. l'abbé Joseph-Eugène Lamy, vicaire à La Pointe-du-Lac, comme diacre et M. l'abbé Emile Turcotte, aumônier des Soeurs de la Providence, aux Trois-Rivières, comme sous-diacre.

Pendant l'office, des messes furent dites par M. le chanoine J.-A. Moreau, professeur au Séminaire St-Joseph ; M. le chanoine Thomas Caron, curé à St-Maurice et M. l'abbé Antonio Milot, vicaire à la Cathédrale, neveu du défunt.

La Chorale paroissiale, sous la direction de M. Napoléon Bellemare chanta pieusement la messe des morts.

Dans le chœur on remarquait : Sa Grandeur Monseigneur Comtois, Evêque de Barce, Auxiliaire des Trois-Rivières ; Mgr Napoléon Caron, P.A., Mgr L.-E. Duguay, P.D., Mgr Louis Chartier, P.A., V.G., Mgr Ephrem Paquin, P.D., MM. les chanoines P.-A.-A. Bellemare, Léon Lamothie, MM. les abbés Elzéar S. de Carufel, J.-G. Laquerre, Pierre Boulay, T. Giroux, E. Fusey, A. Lessard, D. Gélinas, Sr. Ep. Brunel, Ph. Lesage, A. Baril, J. Ferron, C. Carboneau, D. Grenier, H. Lord, P. S. de Carufel, H. Brunelle, A. Caron, J.-A. Ferron, E. Jacob, P.-E. Desilets, R. Lamy, Chs S. de Carufel, les RR. Pères A. Joyal, o.m.i., Augustin et Alcantara, o.f.m.

La nef était remplie à son comble d'une foule pieuse et recueillie.

Après le service, la dépouille mortelle fut déposée dans le cimetière paroissial.

SUCCEES DE L'UN DES NOTRES

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Ernest Rousseau, étudiant en médecine à l'Université Laval de Québec, a passé avec succès les examens du baccalauréat en médecine devant l'Université et le Collège des Médecins de la Province.

Toutes nos félicitations au nouveau bachelier qui est un ancien élève de notre Séminaire.

Service anniversaire

Mardi prochain, 19 juin, à 9 heures (solaire) sera chanté à St-Célestin, le service anniversaire de feu M. l'abbé Edouard Brunel, ancien curé de la paroisse.

NOS COUVENTS ET L'UNIVERSITE LAVAL

Plus de six cents jeunes filles se présentent aux examens universitaires. — Le Bon-Pasteur, les Soeurs de St-Joseph, de l'Assomption et de la Charité à l'honneur. — Deux prix du gouvernement français. — Médailles du Lieutenant-Gouverneur.

La correction des examens des jeunes filles vient de se terminer à l'Université Laval. Cette année 645 candidats réparties dans 62 maisons d'éducation de la ville et du district se sont présentées à ces examens au commencement de juin. Il y avait 451 candidats au cours moyen, 110 au cours supérieur et 84 au cours supplémentaire.

Les résultats sont brillants et de nature à encourager institutrices et élèves.

Pour se présenter à ces examens il faut avoir étudié dans un couvent affilié à l'Université et suivre le programme universitaire.

La première dans les matières universitaires à chacun de ces cours reçoit une médaille généralement accordée par le lieutenant-gouverneur de la province.

La première au cours supplémentaire cette année est mademoiselle Madeleine Sévigny, du couvent des RR. SS. St-Joseph de St-Vallier, chemin Ste-Foy, Québec, (médaille d'argent) ; au cours supérieur, Mlle Mary Allyn de l'Académie St-Louis des RR. SS. du Bon-Pasteur, Québec (médaille d'argent) ; au cours moyen, Mlle Bernadette Soudard, du couvent des RR. SS. de l'Assomption de St-Pierre-les-Becquets (médaille de bronze).

De plus cette année il y avait deux prix accordés par le gouvernement français, grâce à l'initiative de l'honorable C.-F. Delage, pour les deux meilleures compositions françaises au cours supplémentaire :

Premier prix : une médaille d'argent et un magnifique volume sur la France gagnés par Mlle Marcelle Lepage, du couvent des RR. SS. de la Charité de Lévis.

Deuxième prix : une médaille de Bronze, gagnée par Mlle Madeleine Sévigny, du couvent des RR. SS. St-Joseph de St-Vallier, chemin Ste-Foy, Québec, fille de M. le juge Albert Sévigny.

Nos félicitations à ces jeunes filles pour leur brillant succès.

LA FETE PATRONALE DE ST-BARNABE

Sera célébrée solennellement le lundi, 18 juin.

Messe à 9 heures. — Sermon par le Rév. Père Bournival, S.J.

PARLEMENT VIEUX DE MILLE ANS

C'est celui d'Islande qui prépare de grandes fêtes pour son millénaire

Le Parlement d'Islande célébrera en 1930, son millénaire et déjà le peuple islandais fait de grands préparatifs pour faire de cette occasion un événement qui intéressera tout l'univers, car rares sont certainement les parlements et même d'autres institutions humaines qui aient dix siècles d'existence. Tous les Islandais établis en Amérique et au Canada s'organisent de leur côté pour participer à ces grandes manifestations et ils ont choisi Montréal comme point de ralliement général, et c'est dans notre port qu'ils s'embarqueront pour aller revoir leur terre natale.

Le gouvernement islandais va inviter tous les gouvernements étrangers à participer à cette célébration et déjà M. Boggild s'en est entretenu avec le Sénateur Raoul Dandurand et avec l'hon. Athanasius David, le secrétaire provincial. Il compte en effet que le Canada et, principalement la province de Québec, seront fortement représentés, d'autant plus que les Danois et les Islandais s'intéressent vivement aux Canadiens-Français.

Le vieux Parlement Islandais a conservé toutes ses archives, vivant dans la paix et préférant conserver que détruire. Les vieilles "Sagas", chroniques islandaises, renferment des descriptions précises de voyages faits dans le fleuve St-Laurent jusqu'au Saguenay par leurs vikings plusieurs siècles avant l'arrivée de Jacques Cartier.

MEILLEUR ENTRETIEN DE NOS RUES

La ville sera divisée en quatre sections, chacune sous la responsabilité d'un contremaître.

Par décision du Contrôleur et de l'Ingénieur de la Cité, le système d'entretien de nos rues va être complètement remanié.

La ville sera divisée en quatre sections bien tranchées, sous la direction d'un contremaître responsable à l'Ingénieur.

Cette mesure sera bien vue des contribuables et aura pour effet d'assurer un service plus rapide.

Voici les nouveaux territoires assignés aux chefs d'équipes :

Le quartier No 1 (Centre) comprendra le territoire situé à l'est de la rue St-Georges, au sud des rues St-Olivier et Ste-Geneviève jusqu'au fleuve.

Le quartier No 2 (St-Philippe) comprendra le territoire à l'ouest de la rue St-Georges jusqu'aux limites de la ville.

Le quartier No 3 (Ste-Ursule) renfermera le territoire situé au sud de la rue St-Maurice jusqu'à la rivière St-Maurice et le territoire au nord des rues St-Olivier et Ste-Geneviève et à l'est de St-Georges, y compris le Chemin des Forges.

Le quartier No 4 (Notre-Dame) comprendra tout le territoire au nord de la rue St-Maurice.

Il y aura un contremaître spécial pour les travaux de drainage d'égouts et d'aqueducs.

LE MOIS DU SEMINAIRE

L'AIDE AU SEMINAIRE CHEZ LES CITOYENS

Notre souscription, conduite prudemment depuis déjà cinq mois, entre actuellement dans une nouvelle phase. Durant le mois de juin tous les citoyens de la ville seront invités à faire leur part pour l'Œuvre du Séminaire. Nous avons jusqu'ici rencontré trop de sympathies pour douter des résultats de cet appel populaire. Depuis 67 ans le Séminaire joue dans notre région un rôle capital que seuls les observateurs trop distraits peuvent méconnaître. Les autorités les plus compétentes l'ont affirmé à maintes reprises : le Séminaire est la plus importante de toutes les œuvres diocésaines ! L'aider, c'est contribuer de la façon la plus efficace au vrai progrès intellectuel et moral de notre chère région trifurviennne.

Faisons donc de juin, le « MOIS DU SEMINAIRE », un mois de générosité large et précroyante. Donnons-nous figure devant la Province et aux yeux des Anglais, de gens qui savent apprécier l'importance promordiale des œuvres d'éducation et de charité. Chez nos concitoyens anglais, et chez les américains, les souscriptions de deux ou trois millions en faveur d'œuvres d'intérêt public sont choses fréquentes et normales.

Votre Séminaire demande beaucoup moins. La présente construction coûtera environ \$800,000. Pour envisager l'avenir avec sérénité, et être en mesure de continuer sans gêne son œuvre, il lui faudrait un demi-million ! Le chiffre n'a rien de fabuleux à une époque où l'argent coule pour tant de dépenses superflues.

D'ailleurs la colonne de secours que nos anciens et nos amis sont à édifier s'élève assez rapidement. N'oublions pas que les parcelles de pierre font les montagnes, — et que les ruisseaux font les vastes fleuves !

La gratitude pour les services déjà rendus et le souci d'assurer à notre ville un progrès digne d'elle, font à tous les citoyens le devoir strict de faire leur part pour aider le Séminaire. Qu'ils y aillent joyeusement et généreusement de leur contribution. Ils feront là un acte de grande portée religieuse et sociale dont ils seront les premiers à tirer parti dans l'avenir. La Providence récompensera leur générosité en bénissant et protégeant leurs personnes et leur région !

EMPRUNTS SOUMIS AU PEUPLE

Les propriétaires seront appelés les 2 et 3 juillet à voter les règlements d'emprunts.

Les nouveaux règlements d'emprunts nécessaires pour les améliorations proposées seront soumis au peuple les 2 et 3 juillet. Les propriétaires seuls auront droit de vote et ils devront du même coup se prononcer sur chacun des six règlements qui leur seront soumis. Comme d'habitude la majorité, en nombre et en valeurs, déterminera du sort de chaque règlement.

Agriculture et Industrie

Il semble admis que l'industrie base, pour notre province surtout, doit être et demeurer l'agriculture. Quand on nous parle de la nécessité d'encourager le mouvement industriel, l'exploitation intensive de nos richesses naturelles par la création d'industries appropriées, on ne perd pas de vue ce fait que plus il y aura de centres industriels plus nos cultivateurs auront de facilité à écouler leurs produits. L'industrie augmente la proportion des consommateurs : chaque centre industriel de quelque importance devient tout de suite un marché en quelque sorte à portée de main du cultivateur. Donner au cultivateur la certitude d'écouler ses produits sur place lui enlève le souci de trouver un marché à l'étranger.

C'est le raisonnement que l'on tient, et par où l'on arrive à conclure que plus l'on multiplie de centres industriels dans la province le mieux cela sera pour la richesse agricole. Le même raisonnement du reste s'applique également à tout le pays. Il faut donner à l'agriculture un marché local avantageux pour l'écoulement de ses produits. L'industrie augmentant le nombre des consommateurs, c'est tout de suite l'agriculture qui en profite.

Ceci reste du domaine de la théorie. Mais en fait, lorsque nous étudions d'un peu près les chiffres, nous arrivons vite à cette constatation que, proportionnellement à l'effort donné, l'industrie paie encore plus son homme que l'agriculture. La différence de profit est même plus que sensible. Convenons si l'on veut que l'état agricole est plus indépendant, donne plus de satisfaction de vie libre et hygiénique à l'industriel de la terre ; mais il reste vrai que l'ouvrier des villes connaît certain confort et certaines facilités de vie qui constituent une singulière attirance vers les grands centres, et cela au détriment des campagnes. On parle beaucoup de la désertion de la terre, et l'on s'en plaint avec raison. Le problème semble bien être de garder au sol les fils du sol. Le moyen d'y arriver se complique davantage tous les jours.

Lorsque nous n'avions pas d'industrie, on attribuait la désertion du sol au manque de marché local. Nos cultivateurs ne pouvaient vendre leurs produits de façon rémunératrice ; la vie agricole si pénible ne payait pas ; et alors on prenait en masse le chemin des filatures américaines. Aujourd'hui nous avons en cette province de très puissantes industries ; nos cultivateurs ont bien souvent à leur porte le marché rémunérateur qui leur faisait défaut autrefois. Et pourtant, nous souffrons encore de la même plaie de désertion du sol. Peut-être pas dans la même proportion qu'il y a trente, quarante ans, mais dans de trop fortes proportions tout de même. On fuit la terre ; on la déserte pour aller vivre à la ville, ou ce qui est pire, pour traverser la frontière et demander à l'étranger le pain que l'on devrait trouver pourtant dans notre pays, surtout à l'heure actuelle.

La solution de ce vital problème de garder à la terre canadienne et à l'industrie canadienne tous nos bons Canadiens, est vivement cherchée par tous ceux que préoccupe l'avenir et la prospérité de notre vaste et riche pays. Citant les statistiques, un orateur donnait l'autre jour devant les Chambres de Commerce le nombre de bras et de capitaux engagés en cette province par l'agriculture et l'industrie. D'après lui, en 1900, la valeur de nos terres en culture, le cheptel et les établissements agricoles du Québec, étaient évalués à plusieurs centaines de mille dollars. Aujourd'hui la valeur globale de nos terres en culture, avec leurs troupeaux, roulants et bâtiments, est estimée approximativement à \$1,350,000,000. Le nombre de personnes travaillant directement à la culture du sol et à l'industrie domestique dépasse 300,000.

Pour ce qui est de l'industrie, nous savons qu'en 1900 le capital industriel de cette province était de \$142,500,000, et sa production manufacturière rapportait \$158,300,000. En 1925, nos usines avec leurs machineries étaient estimées à \$1,136,033,000, et leurs produits manufacturés par nos ouvriers valaient \$820,563,757. Nous savons aussi que durant ce laps de temps, vingt-cinq ans, le nombre des artisans employés dans nos manufactures passait de 110,329, à 169,721.

Ces chiffres, disait ce membre de la Chambre de Commerce, sont d'une grande importance. Ils démontrent que, au point de vue économique, l'effort agricole en cette province est de beaucoup supérieur à l'effort industriel, mais qu'il rapporte sensiblement moins. En supputant la valeur des fruits de la terre aux meilleurs prix du marché, personne n'osera prétendre que la production agricole représente plus de la moitié de la production manufacturière, celle-ci calculée à sa valeur marchande.

En admettant que jamais l'agriculture ne peut prétendre réaliser des profits comparables à ceux que rapporte l'industrie, nous pouvons bien nous demander toutefois si nous retirons des produits agricoles tout ce que nous pouvons en tirer. Nous savons ce que nous vaut l'industrie laitière. Mais ce n'est pourtant là qu'une fraction de la somme d'autres petites industries dérivant de l'agriculture, et dont l'exploitation devrait être payante. Pour ne parler que de l'industrie des conserves, nous savons trop que ce genre d'exploitation, nul dans Québec, ou à peu près, jouit d'une grande faveur chez les cultivateurs d'Ontario à qui elle rapporte les millions que nous négligeons de faire.

Il en est de même pour d'autres industries connexes à l'agriculture. Il semble donc qu'il y aurait beaucoup à faire de ce côté. Nous ne devrions rien négliger pour améliorer le sort des industriels du sol. Si nous voulons réellement que la désertion des campagnes cesse, que la migration vers les villes prenne fin, donnons à l'agriculture le même encouragement que celui donné depuis quelques années à l'industrie. S'il est vrai qu'en créant des centres industriels dans notre province nous avons diminué l'émigration canadienne vers l'usine américaine, trouvons le moyen de suggérer les industries agricoles propres à rendre la vie de nos cultivateurs québécois plus lucrative et plus rassurante pour l'avenir.

La chose mérite qu'on s'y arrête et qu'on y réfléchisse sérieusement.

Joseph Barnard.

VOYAGE DE
LA LIAISON
FRANÇAISECinquième tournée
transcontinentale

Sur les traces de La Vérendrye

Le 2 juillet prochain l'excursion de la **Liaison Française** se mettra en route pour sa cinquième tournée transcontinentale.

Elle franchira notre vaste pays d'une extrémité à l'autre, s'arrêtant en route pour fraterniser avec les groupes de nos compatriotes disséminés par tout le Continent.

La **Liaison Française** est plus qu'une excursion de repos. Elle est une oeuvre de large portée nationale et ses promoteurs cherchent plus et mieux qu'une simple tournée touristique. Ils veulent sonder l'un à l'autre les anneaux disjointes de la chaîne canadienne-française dont les tronçons embrassent tout le pays.

Cette année, les voyageurs auront l'avantage de visiter les plaines de cet Ouest parcouru jadis pour la première fois par les La Vérendrye, et surtout ils parcourront la merveilleuse vallée de la Rivière à la Paix, ils traverseront les Rocheuses s'arrêtant à cette merveille unique qu'est le Parc Jasper, et ils toucheront aux rives du Pacifique, visitant les rives de nos cités occidentales, Vancouver et Victoria.

Nous le répétons, cette excursion offre des avantages uniques et elle se réalise dans des conditions qui en font un voyage superbe à tous les points de vue. On peut obtenir de plus amples détails en s'adressant à J.-P. Marion, Gare Bonaventure, Montréal ou à J.-E. Leblanc, Agent du P. N.R. Québec.

CARNET D'UN
TOURISTE

(Spécial au Bien Public)

Havane le 19 février 1928

Partis de Port Au Prince à deux heures jeudi après midi nous arrivons en rade de La Havane à 5.30 hier matin, après une course de 662 milles. Dès huit heures et demie, nos passagers prenaient place dans les transbordeurs qui nous débarquaient à l'endroit où nous attendaient les automobiles. Une randonnée autour de la ville et à travers les parcs et promenades renommées de la Havane, nous ont fait admirer cette ville capitale à plus d'un titre. Des guides locaux accompagnant les excursionnistes et leur donnaient tous les renseignements sur les lieux visités. Nous avons touché en route le Parc Central, le Théâtre National, la Bourse, la Chapelle de Christophe Colomb où la première messe fut dite le 9 mars 1828. La Punta, La Cathédrale, la nouvelle église du Sacré-Cœur, le Palais présidentiel, une fabrique de cigares, le Malecon, l'hospice des Enfants trouvés et tout le long de la Dix-septième rue, où nous avons vu de somptueuses résidences. Le cimetière Colon, célèbre pour ses monuments, les jardins tropicaux, le camp Columbia, le village Mariano, le Casino, et une fabrique de sucre, qui fut aussi visitée en route.

Après un déjeuner au magnifique Hôtel Almendares, la promenade se continua, en visitant le Parc Mendoza, le parc Japonais, le parc Central, les rues des magasins, et une autre fabrique de cigares. Dans la soirée nos voyageurs s'amusèrent à leur guise. Quelques-uns allèrent au théâtre, d'autres se contentèrent de s'asseoir à la terrasse de quelque grand hôtel et tout en sirotant un *drink* glacé d'écouter le concert donné par l'orchestre de l'établissement. Ce matin chacun allait à l'église, nos canadiens-français suivaient un de nos chanoines qui célébrait à la Cathédrale. Cet après-midi la plus grande partie de nos gens sont retournés à terre. Ce soir il y a un concert public donné par une fanfare de la ville et on nous promet de la belle musique.

Cuba a une longueur de 780 milles sur une largeur variant de 20 à 100 milles. Sa superficie est de 45,881 milles carrés, dont un quart est montagneux, le reste étant en plaines, vallées et une certaine partie de terrain marécageux. La montagne la plus élevée est le *Pico Turquino* avec une altitude de 8 320 pieds.

La flore cubaine contient près de 3000 espèces. Ses bois précieux sont l'acajou, le lignum-vitae, le gravadella, le cèdre de senteur et ses fruits sont la banane, l'orange, le sapodilla, la pomme-croustade, la mangue et l'ananas.

Le climat de Cuba n'est pas aussi salubre que celui des Bermudes et de Nassau.

Sur les côtes surtout, la fièvre jaune fait encore de terribles ravages dans la population bien que les autorités lui fassent une guerre sans trêve. A l'intérieur et dans les montagnes le climat est salubre surtout durant l'hiver, soit de janvier à avril où la température moyenne est de 70 pour cent.

La Havane, capitale de Cuba, est bâtie entre deux collines, qui portent les noms de *Tetas de Managua*, et la mer. Tout près de la terre se trouve le château Morro avec son phare et sa forteresse. Un peu plus loin dans le port se trouve la forteresse de Cabanas. L'entrée du port a 1000 pieds de largeur seulement, mais à l'intérieur le port a une longueur de 3 milles sur une largeur d'un mille et demi. Malgré que les paquebots de gros tonnages peuvent amarrer aux quais, très près du port, pour cause "les frais de quaiage" sont exorbitants. Ils mouillent donc dans la rade et se servent de transbordeurs pour débarquer ou embarquer les passagers et la cargaison.

Le Prado est un magnifique boulevard qui relie plusieurs parcs l'un à l'autre. Depuis quelques années son nom a été changé en celui moins facile de Paseo de Martí en l'honneur de ce patriote cubain ; mais le vieux nom subsiste quand même dans le peuple. Le premier parc est le parc de Colon, suivi de toute une chaîne d'autres

où il fait bon se reposer sous les palmiers. Le dernier de la série est La India appelé ainsi à cause du magnifique monument en marbre qui le décore et qui représente une jeune fille indienne, patronne allégorique choisie par les Havannais. Un autre parc est le Malecon, où la Fanfare municipale nous réglera ce soir de musique classique et de jazz, sans oublier une ou deux marches de Sousa et La Paloma. Ce dernier morceau est pour dire le moins sacramentel en pays espagnol. Comme en tout pays d'origine espagnole, leur quartier de résidences semble toujours devoir contenir le Cartel (la Prison) et le Prado ne fait pas règle à part. Ce Cartel havannais peut contenir 5000 prisonniers et l'on y voit l'horrible "garrote", instrument de torture s'il en fut jamais, et qui servait autrefois à l'exécution des condamnés à mort.

La Plaza de Armas ou Place d'Armes, datée de 1519 et à part l'échafaud qui servait de décoration centrale il était entouré des résidences des hauts fonctionnaires civils, militaires et religieux. Du côté ouest se trouve le vieux Palais, au nord le Sénat, ainsi que l'Assemblée législative et l'hôtel des Postes. Le nouveau palais présidentiel, un magnifique édifice, contient aussi les bureaux de la mairie et du Conseil municipal.

La cathédrale, rue Empedrado, a été construite en 1724. D'architecture latine-grecque, elle paraît plus ancienne qu'elle n'est et sa renommée repose surtout sur la croyance qu'entre ses murs reposèrent les restes de Christophe Colomb, bien que les gens de Santo Domingo disent le contraire. Lors de l'évacuation de l'île par les Espagnols après la guerre hispano-américaine, en 1899, ces précieuses reliques furent transportées en Espagne où elles reposent maintenant dans la cathédrale de Séville, avec les restes de Ferdinand.

A la gauche du maître-autel de la Cathédrale on voit une niche maintenant vide et qui contenait autrefois une statue de Colomb. Au bas de cette niche se voit l'inscription suivante :

Orestose imagen del grande Colon
Mil siglos durad guardados en la urna
I en la remembranza de mestra nacion"

Ceci se traduit comme suit :

Aux restes et image du grand Colomb,
Enfermés dans cette urne depuis mille siècles
Ainsi que dans la mémoire reconnaissante de la nation"

Mais le buste et l'urne sont disparus et il ne reste que l'inscription.

Parmi les églises et il y en a presque autant que chez nous, on distingue surtout celle des Saints Anges. La Merced (La Miséricorde) construite en 1746 est l'église paroissiale de la haute bourgeoisie et contient de magnifiques tableaux.

Il y a aussi St-Augustin construite en 1608. Santa Clara fondée en 1644 et située entre deux rues dont les noms pittoresques sont la Luz et El Sol. (La lumière et le Soleil). L'église Santa Catalina, construite en 1698 contient des reliques importées de Rome. L'église Cristo desservie par les RR. PP. Augustins ainsi que la vieille église de San Francisco de Paula, qui contient un tableau de la sainte Famille, par Ribera.

En plus de son Université la Havane possède de très bonnes écoles desservies par des religieux et religieuses et ici encore nous voyons les fils de St-Jean-Baptiste de LaSalle poursuivant leur mission civilisatrice et féconde. Ce matin j'ai causé longtemps avec l'un d'eux et nous avons parlé surtout du Très Honoré Frère Allais Charles Supérieur Général qui vient visiter ses Frères chaque année. Je me trouvais en terrain allié, car il n'est pas un homme que je suis plus fier d'avoir fait la connaissance. Je dois passer à l'école ce soir avant le souper pour reprendre notre conversation de ce matin. Son Académie des Sciences, son école des Arts et métiers font aussi honneur à la ville.

La récréation populaire était autrefois les batailles de coqs, mais ces combats cruels sont main-

tenant défendus. Le cubain est resté un joueur effréné, ce qui a donné naissance en 1909 à la Loterie Nationale dont les tirages se font deux fois par mois pour le gros lot de cent mille dollars. Les pièces" ou billets se vendent librement dans les rues. Les vendeurs de ces billets de loterie reçoivent une commission de 3 pour cent et ce jeu de hasard est très populaire. La Havane possède de très beaux théâtres entr'autres le Pavet, le Compañon, le Marie, le Nacional qui peut contenir 3000 personnes. Ce dernier constrait depuis quatre vingt ans à vu passer sur sa scène la Patte, Caraso Couquin et la Duse. Remis à neuf dernièrement on dit que ses soirées de gala sont magnifiques.

La Havane par ses cafés et ses restaurants nous rappelle un peu Paris. Le café à la Havane est le lieu de rencontre universel. Les hommes s'y rendent pour le café national et dans la soirée hommes et femmes y viennent rencontrer les amis et y boire des boissons rafraichissantes.

En fait de "refrescos" les cubains battent la marche à l'univers. Tout sert à faire une boisson quelconque. Par exemple le "garapina" faite de la pelure fermentée de l'ananas, la "naranjada" ou orangeade, l'orchata ou lait d'amandes, l'ensalada, une véritable salade qui contient des jus de tous les fruits imaginables. Un breuvage matinal délicieux et très populaire est fait du lait de coco refroidi et servi à la créole, avec un peu de rhum. Les femmes et les enfants raffolent surtout de l'azucarillo ou pahal. Un rouleau de sucre et un blanc d'oeuf sont dissous dans un verre d'eau glacée. Très simple et délicieux. Il y a aussi la pina ou ananas broyée dans de la glace et du sucre. On fait une limonade dans laquelle on ajoute un peu de cannelle. Les helados (glaces et "manicados" crèmes glacées sont aussi populaires ici que chez nous.

La grande industrie, après la culture de la canne à sucre, est la fabrication du cigare. On es-

time que si tous les cigares fabriqués à la Havane étaient mis en ligne bout à bout, ils feraient "une voie de la Havane jusqu'au paradis des statisticiens." La manufacture que nous avons visitée hier m'a fait penser à un acte de Carmen. Rien n'a changé depuis, les cigarières travaillent chacune à son établi, tandis qu'une d'elles fait la lecture, ou à un moment entonne une chanson dont les autres reprennent le refrain. Notre folkloriste provincial Marchand y trouverait de l'occupation s'il pouvait faire traduire nos chansons à répondre en espagnol. Si les américains continuent à affluer tous les ans à la Havane avant cinq ans je parie que notre "Alouette" y sera chantée.

Je dois terminer, car l'heure avance et je pourrais continuer encore longtemps avant d'avoir tout dit du charme de la Havane.

Mes compagnons regrettent la fin modique du voyage. Un autre escale à Nassau, dans les îles Bahamas, et nous serons de retour à New-York.

Déambulant.

EXPLOSION
QUI SECOUE
VAL-JALBERT

Une pierre lancée à 800 pieds de distance passe à travers une maison.

Val-Jalbert, 13.—Un accident qui aurait pu avoir les plus graves conséquences et causer la mort de plusieurs personnes, est arrivé à Val-Jalbert.

Samedi avant-midi, les employés de la Cie Price étaient occupés au flottage du bois sur la rivière Val-Jalbert. A un certain moment il fallut employer de la dynamite pour faire glisser les billots mais la détonation souleva une pierre pe-

sant environ 175 livres qui vint s'abattre sur une maison habitée par la famille de M. Léonidas Paradis. Lancée avec une force prodigieuse, la pierre traversa le double mur de la maison entre la porte d'entrée et une fenêtre et sortit par le mur opposé. On la retrouva dans la cour d'en arrière.

M. Paradis était absent au moment de l'accident mais ses six enfants se trouvaient dans la maison avec leur mère. Une fillette reçut un éclat de pierre à l'oreille et un garçon fut atteint à une jambe. Mme Paradis elle-même fut frappée à une jambe et à un bras et elle est sous les soins du médecin. La pierre dont il est question aurait parcouru une distance de 800 pieds avant de retomber sur le sol.

M. A. BETTEZ
PRESIDE A
WINNIPEG

Winnipeg, 13.—A l'ouverture de la Convention de l'Union des Municipalités Canadiennes hier, c'est M. Arthur Bettez, M.P., et maire des Trois-Rivières, vice-président de l'Union, qui a présidé la première séance d'ouverture. Les délégués, représentant toutes les parties du Dominion se sont occupés hier de questions générales et d'intérêt national à cette première séance de la 28e Convention de l'Union des Municipalités Canadiennes.

Il a été proposé que toutes les fêtes légales, y compris celles du Jour de l'An et du Jour de l'Empire, soient célébrées et chômées tous les jours le lundi au lieu de tout autre jour de la semaine.

A l'ouverture de la séance, le maire Dan McLean, de Winnipeg, a souhaité la bienvenue aux représentants de l'Association.

LE MOIS DU SÉMINAIRE

L'ÉDUCATION GRATUITE

Le nouveau Séminaire se construit donc en vitesse et en beauté? C'est ce que rapportent les heureux voyageurs qui ont l'occasion de passer aux Trois-Rivières et d'admirer la splendide construction nouvelle. Les anciens élèves s'en réjouissent. Ils sont tout fiers de ce que les prochaines générations d'écoliers se formeront dans de l'artistique, du vaste, du solide, de l'hygiénique, bref dans un monument digne de l'Eglise catholique et digne des Trois-Rivières. C'est pour des siècles que l'on bâtit, et ce collège formera une partie de l'héritage que chacun des papes de la ville et du diocèse, légua, en mourant, à ses fils.

C'est ce que comprennent maintenant nos Canadiens des États-Unis, privés de semblables institutions, et obligés à de grands sacrifices d'argent pour envoyer leurs enfants, quand ils les envoient, dans nos écoles supérieures du Québec. C'est ce que comprennent les catholiques anglo-américains, qui ne se font pas tirer l'oreille quand il s'agit de donner des centaines et des milliers de dollars pour un collège, un couvent, une église, une université, qui appartiendront à leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Qu'on note bien APPARTIENDRA! Car ce n'est pas pour Monsieur le Supérieur, le Collège, ni pour les professeurs, ni pour les futurs prêtres qui les remplaceront! Le Collège est pour l'utilité exclusive des parents! Les prêtres n'ont besoin de ces murs et de ces classes que pour s'y dépenser, s'y gaspiller, s'y ruiner au service de la Société et des familles. Voilà ce que nos compatriotes devront pourtant finir par comprendre. Ils ont peut-être trop été comblés par nos fondateurs de maisons d'éducation, d'hôpitaux, etc... Ils finissent par croire que tout cela leur est dû, que c'est chose normale pour les prêtres et pour les sœurs, non seulement de donner leur vie, mais encore de donner leurs héritages de famille et de quêter eux-mêmes les locaux et les instruments de leur sacrifice.

Notre peuple est en retard sur cette formation à la générosité publique. On l'a souvent ridiculisé pour sa prodigalité à jeter sa piastre pour une soirée quelconque, et pour sa mesquinerie quand il faut donner trente sous à l'église. Les souscriptions organisées en faveur des collèges et des hôpitaux se butent sur la même incompréhension du devoir, de l'ABSOLU DEVOIR de faire sa part, pour soi et pour ses descendants.

Si un homme a fait son cours au collège, il doit souscrire pour lui-même, par RECONNAISSANCE élémentaire, et aussi par simple justice, car il doit bien savoir que les quelques cents piastres

que nous coûtaient huit ans de collège vers 1890 ou 1905, et encore aujourd'hui et demain, ne paient pas son éducation ni son instruction. Cela couvre à peine le chauffage, le loyer, la garderie, et, pour les pensionnaires, les repas. C'est l'éducation gratuite dans toute la force du terme! Et c'est pour pouvoir continuer indéfiniment cette gratuité que des éducateurs impayés font penser à la population trifluvienne qu'ils ont tout de même besoin d'un gîte pour eux et pour les enfants des autres, qu'ils forment GRATIS PRO DEO.

Nous n'en sommes plus à l'époque sans argent de 1860. L'âge de l'automobile, des maisons de campagne et du luxe à tous les degrés, n'oblige pas à de tels moyens de fortune ou d'infortune. Le splendide exemple du clergé diocésain des Trois-Rivières, versant plus de \$200,000 pour une Œuvre qui, somme toute, le regarde bien indirectement, devrait faire songer les pères de famille, puisque c'est au profit de leurs enfants et de leur postérité que ce monument s'élève.

Sans doute, on peut dénicher quelques douzaines de vilaines raisons pour ne rien donner, ou presque rien. Si l'on est chargé d'une famille nombreuse, on réservera ses sous pour elle, sans prendre garde que le Collège rendra plus de services aux nombreux fils qu'aux fils uniques, et qu'il devient une part D'HÉRITAGE par sa seule présence à côté de chez soi. C'est bien quelque chose de n'avoir pas comme dans l'Ouest et aux États-Unis, 20, 30 ou 50 heures de voyage à faire pour atteindre le collège!

D'autres, qui n'ont pas d'enfants, se croient dispensés de payer pour les autres. Vraiment? Mais c'est précisément parce que vous ne laissez personne après vous pour continuer l'Eglise et le Pays, que vous devez suppléer, en aidant les enfants des pauvres à mieux se former, pour remplacer votre inexistante postérité.

L'aumône est strictement obligatoire, sachons-le bien, dans des circonstances pareilles; de plus, elle est supérieurement avantageuse: elle sert de purgatoire sur terre, et, en se changeant en murs de Séminaire, elle est utile aux générations futures, qui y apprendront à servir Dieu et le Pays. Les protestants, et même les Juifs, lancent des souscriptions énormes, dont ils dépassent ordinairement l'objectif. Ce qu'ils font par simple philanthropie, nos gens ne le feront-ils pas par reconnaissance pour le passé du Collège, par prévision pour l'avenir et par amour de Dieu?

ALEXANDRE DUGRÉ, S.J.

(1899-1907)

**RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES.**



**Vos Ancêtres,
vos enfants se-
ront heureux.**

MOYENS DE DETRUIRE L'ERGOT

(Notes des fermes expérimentales)

L'ergot est une maladie importante du seigle, du blé, de l'orge et d'un grand nombre d'espèces de graminées sauvages et cultivées. Il abaisse le rendement et la qualité du grain, et les animaux et les volailles domestiques qui mangent ce grain ergoté tombent malades et souvent meurent.

Cette maladie est causée par un champignon parasite dont les spores pénètrent dans la partie florale de la plante lorsque celle-ci s'ouvre à l'époque de la floraison, et il en résulte le développement d'un corps noirâtre (ergot) au lieu de l'amande du grain. Ces corps noirs mûrissent en même temps que les plantes sur lesquelles ils se trouvent. Quelques-uns tombent à terre, d'autres restent dans le grain battu et c'est de cette façon que le champignon revient au sol. Au printemps, chacun de ces ergots à la surface du sol ou près de la surface, émet plusieurs tiges qui portent à leur tour de nombreuses spores légères et minuscules. Ces spores sortent de la cavité sporifère et elles sont portées par les courants d'air et les insectes aux parties florales des plantes sensibles. Dans des conditions d'humidité, ces spores émettent des filaments ténués qui remplissent la place où le nouveau grain se serait développé. A cette phase, le champignon laisse suinter une grande quantité de miellat sucré et collant, et avec ce liquide des milliers de spores qui propagent le champignon. Les insectes, attirés par ce miellat, portent les spores sur leurs corps aux parties florales des autres plantes. La pluie et le vent aident également à les répandre. Les ondées chaudes, suivies par des périodes ensoleillées, produisent des conditions favorables pour la propagation de la maladie. Au bout de quelques jours, la phase du miellat se termine et des ergots noirs, durs et familiers se forment.

Moyens de lutte.

Pour prévenir la maladie, il faut extirper l'ergot de la semence et du sol. On peut arriver à le séparer complètement de la semence en le plongeant dans une solution de sel commun, que l'on obtient en faisant dissoudre quarante livres de sel dans vingt-cinq gallons d'eau. On brasse le grain, les ergots viennent à la surface et on les enlève pour les détruire. On lave le grain immédiatement et on le fait sécher promptement pour éviter que sa faculté de germination ne soit altérée. Il ne faut jamais appliquer une solution de sel et de formoline combinés.

On devrait éviter autant que possible de cultiver à la suite l'une de l'autre des récoltes qui sont sensibles à l'ergot. Il faut éviter surtout de semer du seigle ou du blé durum après des récoltes ergotées de ces grains car ces deux récoltes souffrent le plus de l'ergot. L'ergot affecte rarement les blés ordinaires, pas plus que l'orge ou que l'avoine. Il attaque les brèmes, le seigle de l'Ouest, le lolium et les autres blés sauvages et les ray-grass que l'on trouve généralement autour des bordures des champs.

Il vaut beaucoup mieux semer en lignes que de semer à la volée car dans ce cas les ergots sont enfouis profondément, la période de floraison est raccourcie et les risques d'infection sont ainsi réduits. Evitez de semer un mélange de seigle hâtif et tardif; évitez également de semer sèches des variétés hâtives et tardives. On recommande de labourer pro-

fondement après une récolte très infestée, afin d'enfouir les ergots qui sont tombés à terre pendant la moisson. Si ces ergots sont enfouis profondément, ils ne pourront pas bien germer ni produire des spores. Il faut avoir soin de labourer assez profondément pour que les ergots ne puissent être ramenés à la surface par les autres façons culturales. Lorsqu'on récolte de bonne heure il tombe moins d'ergots sur le sol. C'est aussi une pratique très utile que de faucher ou de détruire les autres herbes qui poussent dans le voisinage; on les fauche tandis qu'elles sont encore en fleurs. Ces graminées sauvages sont souvent la source principale d'infection.

On n'a encore trouvé aucune variété de seigle ou de blé qui résiste à l'ergot.

G. B. Sanford,

Laboratoire fédéral de pathologie végétale,

Edmonton, Alberta.

221-J.-

BINAGES DE LA PLANTATION DU TABAC

(Notes des fermes expérimentales)

Les binages à donner au tabac pendant sa croissance, le moment auquel ils sont donnés, les machines à employer et la profondeur de ces binages sont des détails très importants. Ayant de planter les pieds de tabac, il est entendu que le sol doit être bien labouré, disqué, hersé et mis en bon état d'ameublissement. On peut commencer à biner 7 jours après la transplantation; la profondeur des binages varie quelque peu suivant les conditions de sol et de saison. En général, elle devrait être de 4 à 2 pouces et le sol tenu assez égal.

On bine pour conserver l'humidité du sol en maintenant un tapis de pousière à la surface, et aussi pour empêcher les mauvaises herbes de pousser. Il faut donc biner à intervalles réguliers de 6 à 8 jours et dès que le sol s'est suffisamment ressuyé après chaque pluie. Lorsque les binages sont fréquents et qu'ils sont bien exécutés, on supprime presque complètement la pousse des mauvaises herbes. Il faut tenir les mauvaises herbes en échec et ne pas les laisser pousser dans la plantation car elles étouffent les pieds de tabac, elles mangent les engrais et absorbent l'humidité dont le tabac a besoin. Dans l'Ontario, on emploie généralement la binoise à siège à deux chevaux, avec lames pour sarclages.

Le sarclage du tabac à la main est une opération assez coûteuse et que l'on peut éviter en grande partie par l'emploi opportun de la binoise. Cependant, le sarclage à la main est utile et même très nécessaire à l'époque où les premiers binages sont exécutés; on aide les jeunes plantes à pousser en ameublissant le sol et en enlevant toute l'herbe et les mauvaises herbes dont elles sont entourées. Il faut avoir soin de ne pas déranger les racines qui viennent de s'établir, de crainte que celles-ci ne meurent ou ne soient retardées dans leur croissance.

Il faut éviter également de casser ou de meurtrir les pieds de tabac en binant. Le dernier binage doit être peu profond; on se servira de la binoise à mancherons, on cessera de biner lorsque les feuilles se sont développées au point de boucher l'espace entre les rangées et lorsqu'il est impossible au cheval et à la binoise de passer sans endommager les plantes et les feuilles.

O. G. Williams,

Station expérimentale fédérale,

Harrow, Ont.

243-J.-

MARCHE DU FOIN ET DE LA PAILLE

Les cours de nos marchés domestiques restent sans changement. L'arrivée du printemps paralyse les acheteurs et rend le marché très réservé. La demande pour le foin et la paille est par conséquent très faible.

MOYENNE DES PRIX DOMESTIQUES POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 9 JUIN, 1928.

Chicoutimi—Foin de mil, \$16.00 à \$17.00; foin de trèfle et foin mélé, \$15.00 à \$16.00.

Roberval—Foin de mil, \$7.00 à \$8.00; foin de trèfle et foin mélé, \$6.00 à \$8.00.

Québec—Foin de mil, \$13.00 à \$14.00; foin de trèfle et foin mélé, \$12.00 à \$13.00.

Trois-Rivières—Foin de mil, \$10.00 à \$11.00; foin de trèfle et foin mélé, \$10.00 à \$11.00.

Louiseville—Foin de mil, \$8.00 à \$8.50; foin de trèfle, \$7.00 à \$7.50; foin mélé, \$8.00 à \$8.50.

St-Justin—Foin de mil, \$7.00 à \$7.50; foin de trèfle, \$6.00 à \$6.50; foin mélé, \$6.50 à \$7.25.

Montréal—Foin de mil, \$8.50 à \$15.00; foin de trèfle, \$7.00 à \$12.00; foin mélé, \$9.00 à \$12.50.

Valleyfield—Foin de mil, \$7.00 à \$9.00; foin de trèfle, et foin mélé, \$6.00 à \$8.00.

St-Hyacinthe—Foin de mil, \$6.00 à \$11.00; foin de trèfle, et foin mélé, \$8.00 à \$10.00.

Waterloo—Foin de mil, \$10.00; foin de trèfle, \$7.00; foin mélé, \$7.00 à \$8.00.

Sherbrooke—Foin de mil, \$8.00 à \$10.00; foin de trèfle et foin mélé, \$7.00 à \$9.00.

Thetford Mines—Foin de mil, \$13.00 à \$15.00; foin de trèfle, \$12.00 à \$14.00; foin mélé, \$13.00 à \$14.00.

Victoriaville—Foin de mil, \$7.00 à \$9.00; foin de trèfle et foin mélé, \$6.00 à \$8.00.

Toronto—Foin de mil, \$13.00 à \$14.00; foin de trèfle et foin mélé, \$10.00 à \$12.00.

London—Foin de mil, \$16.00 à \$17.00; foin de trèfle, \$17.00; foin mélé, \$16.00 à \$17.00.

Sault Ste-Marie—Foin de mil, \$10.00 à \$11.50; foin de trèfle, \$9.00 à \$10.00; foin mélé, \$8.00 à \$9.00.

PROTEGEONS L'AP- PROVISIONNEMENT D'EAU DE LA FERME

(Notes des fermes expérimentales)

Beaucoup de puits de fermes ne sont pas suffisamment protégés contre la pollution et sont exposés à porter les germes de certaines maladies comme la typhoïde, la dysenterie, etc.; c'est là la conclusion à laquelle a abouti la ferme expérimentale centrale après avoir fait l'analyse des échantillons d'eau provenant de puits de campagne. Sur 450 échantillons d'eau soumis en ces quatre dernières années, les essais bactériologiques ont fait voir que 37 pour cent seulement n'avaient aucune pollution.

Trente et un pour cent des échantillons étaient très pollués et un même nombre avait un caractère douteux, indiquant une contamination possible.

Dans la majorité des cas, l'eau contaminée vient de puits ordinaires superficiels, qui sont beaucoup plus exposés à admettre des germes d'origine excrémentielle que les puits artésiens, qui s'alimentent à une source plus profonde et plus pure. L'emplacement du puits est souvent mal choisi; l'examen des renseignements fournis avec les échantillons montre qu'il existe des rapports bien nets entre la qualité de l'eau et la distance à laquelle on se trouve de certaines sources de pollution comme les cabinets d'aisance, les citernes, les cours de ferme, etc.

La distance entre le puits et une source quelconque de pollution ne devrait jamais être de moins de cinquante verges; c'est la distance minimum, et même il a été démontré par des recherches que les bactéries des sources de pollution peuvent pénétrer dans l'eau d'un puits à deux cents pieds ou plus lorsque le puits est dans la direction de l'eau son-

terrine. La distance est importante, mais elle ne suffit pas; il faut aussi que le puits soit construit de façon à ce que l'eau qui tombe sur le sol soit obligée de passer à travers le sol et de se filtrer ainsi avant de pénétrer dans le puits. On ne peut le faire qu'en construisant les parois du puits étanches et imperméables à l'eau sur une profondeur de 12 à 15 pieds. Il faut, naturellement, construire le dessus de façon à empêcher toute contamination.

En cas d'urgence, on peut assainir l'eau des puits contaminés ou suspects en la faisant bouillir ou en la chlorinant avec du chlorure de chaux, mais ce n'est là qu'un pis-aller, le remède ne va pas à la racine du mal. Le seul bon remède est de construire un puits n'offrant aucun danger et pour cela on doit tenir compte de trois choses: (1) le puits profond est le meilleur; (2) il est essentiel que ce puits soit situé à une bonne distance d'une source de contamination et (3) il faut que la construction du puits soit bonne.

A. G. Lochhead,

Ferme expérimentale centrale,

Ottawa.

COMMENT PREVENIR L'ESSAIMAGE

On mesurait autrefois l'habileté de l'apiculteur par le nombre d'essaims qu'il tirait de son rucher; aujourd'hui c'est la production du miel qui est la mesure du succès. L'essaimage naturel est la méthode employée par les abeilles pour se multiplier, mais comme cet essaimage se produit avant la récolte principale de miel ou au cours de cette récolte, il réduit de beaucoup la production du rucher. Il est toujours à craindre également que l'on ne perde les abeilles avec les essaims qui s'envolent au loin. Après qu'une colonie a fait ses premiers préparatifs d'essaimage, ses ouvrières sont généralement moins actives, et lorsque l'essaimage sort, elles cessent entièrement de travailler, car ce sont les ouvrières de la colonie qui forment l'essaimage.

Si le nectar rentre en quantité de dix à vingt livres par jour au moment de l'essaimage, on voit sans peine que cette perte de temps de la part des abeilles aura un fort mauvais effet sur la quantité de la récolte rentrée. Comme la ruche d'où sort l'essaimage est privée de ses ouvrières, elle ne peut plus rentrer une récolte de miel. Si l'apiculteur a la chance de capturer l'essaimage et de le rendre à la colonie d'où il est sorti, la perte de miel n'est pas aussi forte que lorsque l'essaimage est enriché sur un nouveau support; mais le temps perdu par les abeilles à se préparer pour l'essaimage et à essaimer représente autant de miel perdu.

Heureusement, les abeilles qui se préparent à essaimer avertissent bien clairement l'apiculteur. Il suffit de faire un bon examen tous les neuf ou dix jours pour prévenir l'essaimage. Dans la majorité des cas, les abeilles abandonnent leurs préparatifs lorsqu'on leur donne suffisamment de place pour élargir les surplis de nectar ou que l'on donne plus de place à la reine dans la chambre à couvain. L'ombrage et la ventilation pendant la partie la plus chaude de l'été aident également à réduire cette tendance. Pour ces colonies qui persistent à essaimer, on pourra les arrêter en enlevant la reine ou en séparant la reine du couvain. Pour tous autres renseignements sur ce point, s'adresser au Service de l'Apiculture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, pour demander le bulletin No 33.

C. B. Gooderham,

Apiculteur du Dominion.

Le bien de la famille

Une maison bien chauffée profite à tous mais surtout aux tout petits qui s'amuse sur le parquet.

Préservez leur santé en utilisant dans votre fournaise le charbon de

**Charbonnerie
ST-LAURENT**

Limitée

**Gros et Détail
LIVRAISON A DOMICILE**

101, rue du Fleuve

Bureau et Entrepôt : 437

LA TEMPERANCE

Bulletin de Vie Saine

Canada, 50 sous
Etats-Unis, 60 sous

SOMMAIRE DE JUIN

Au lecteur. Les Editions

L'Angle protecteur du Foyer

La Rédaction

Bénédictin du Supérieur Général

La charité: remède au féminisme

S.G. Mgr Gauthier

De mille et une lettres

En avant, toujours

P. Placide o.f.m., Directeur

Vers l'éducation forte (Le Respect)

Fr. Jean-Joseph, o.f.m.

Élévation (Poésie)

Marie Lemieux

L'alcool, pourquoi le venter?

Jules Dorion

Dangers du Cinéma pour l'enfant

Fr. Guillaume, o.f.m.

Réponse de M. M. M. M. M.

Aux prières

Pages des enfants

Une grande chrétienne

P. Placide, o.f.m.

Bibliographie

Chronique de "La Temperance"

P. Placide, o.f.m., Directeur

Avantages spirituels

Rédaction et Administration

REV. PERE DIRECTEUR

"La Temperance"

2010, Dorchester Ouest

MONTREAL

Tél.: Uptown 1324

Si tu t'habitues à vivre dans le Christ, il arrivera facilement qu'au milieu même des occupations ordinaires, ton cœur reste uni à Dieu, et ce par une prière continue et simple.—Père Natal, S.J.

REMEDES DES FAMILLES

La Médecine Indienne

Enrg.

4, rue Richard,

2e Plancher à droite.

Téléphone 2298w

Assurances Générales

A. J. Gouin & Cie

Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie.

Bureau établi depuis plus de 30 ans.

TEL. 114, 4, Du Platon

Dr Roch Hébert

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez

Bureau et hôpital privé

31a Des Forges. Tél. 1425

HEURES DE BUREAU

9 à 12 a.m. 1 à 5 et 7 à 8 p.m.

Dispensaire

Les mercredi et vendredi de

7 à 9 hres p.m.

Avocat

Tél. 1055

Jean-Marie Bureau

B.L.L.L.L.

Avocat et Procureur

Chambre 23, Edifice de la

Banque du Commerce,

Les Trois-Rivières.

Bureau à Ste-Anne-de-la-

Pérade chez M. D. La-

nouette, le 1er et le 4e

samedi de chaque mois.

W.-H. FONTAINE, O. D.

SPECIALISTE POUR LA

VUE, diplômé de l'Institut

K. C. H. O. S., Kansas City

Mo. Licencié et Diplômé

de la A. O. O. P. O.

OPTOMETRISTE OFFI-

CIEL DU CANADIEN PA-

CIFIQUE.

SPECIALITE:

Maux de tête.—Yeux cro-

ches redressés sans opéra-

tion.

Livraison immédiate de tout

ouvrage. Consultations: lun-

di, mardi, mercredi et jeudi

9 a. m. à 6 p. m., vendredi et

samedi de 9 a. m. à 9 p. m.

492 ST-Maurice, Tél. 965

CARTES PROFESSIONNELLES

Notaire

Téléphone Bell 717

Victor Abran

Notaire

Argent à prêter, assurances,

collection, etc.

34, Bonaventure, Les Trois-Rivières

Bureau à La Pointe-du-Lac,

tous les samedis midi à lundi

midi.

Notaire

Téléphone: Bureau 1158

Résidence 988-J

J. U. GREGOIRE

Notaire

Argent à prêter, Examens de

Titres, Assurances, Col-

lections, etc.

26a, Des Forges, Les Trois-Rivières.

Bureau à St-Maurice du Samedi midi

Propriétés à vendre.

Médecin

Tél. 469

Dr ALEX. ACHPISSE

Diplômé de la Faculté de

Médecine de Paris. Licen-

cié du Conseil Médical du

Canada et du Conseil mé-

dical de l'Empire Britan-

nique.

Spécialité: Chirurgie générale

infantile, Maladies des voies

urinaires, Maladies des femmes

Consultations: de 11 à 12

a.m., de 2 à 5 p.m. et de 7 à 8.30

p.m. tous les jours.

A domicile sur rendez-vous.

72, Royale coin des Forges.

Dispensaire: Mardi et

jeudi de 7 à 9.

Documents
Anecdotes
Légendes
Récits

La Petite et la Grande Histoire

L'Histoire
vécue fait
la force
des peuples

Années d'angoisses et de surprises tragiques

Comme prolongement de l'émouvante démonstration du 3 juin dernier, nous avons cru utile de donner quelques passages du "JOURNAL DES JESUITES" relatant quelques événements trifluviens des années 1651, 1652 et 1653.

La simple lecture de ces notes d'un laconisme poignant fera mieux voir, que de longs commentaires, la tragique quotidienneté de la vie de nos ancêtres à cette époque critique de l'histoire de notre Cité.

Dans sa belle conférence, Maître L. Durand a fait revivre avec une intensité prenante et avec beaucoup de couleur et de relief les Trois-Rivières des premières années de la Colonie. Les notes que nous publions ici, feront un digne pendant à la presque héroïque dessinée magistralement par Monsieur Durand, dans sa conférence, et par Monsieur Montarville Boucher de la Bruère dans l'étude qui a fourni la matière de notre Cahier No 1, "LA NAISSANCE DES TROIS-RIVIERES."

Que nos lecteurs lisent pieusement ces lignes. — Elles leur donneront des raisons plus fortes et plus précises de vénérer et d'aimer nos pères, et de chérir le sol trifluvien que tant de nos ancêtres ont baigné de leur sang.

Le "JOURNAL DES JESUITES" est d'une grande sobriété de ton. La plume de l'annaliste y semble impassible, et cette simplicité voulue donne aux faits relatés une force qui étirent l'âme.

Pour faciliter la lecture nous avons modernisé l'orthographe, mais sans rien changer aux phrases.

Le 24 (mai 1651) Nous repartons de Montréal et arrivons le lendemain aux Trois-Rivières sur les 4 heures du soir, où nous trouvons que tout fraîchement dix Iroquois venaient de faire leur coup, six d'aux ayant tiré sur un canot de deux Français qui étaient à lever une ligne à la vue du fort et à la portée d'un mousquet. Ces Iroquois s'étaient mis à l'affût à l'orée du bois et firent deux décharges dont les deux Français furent abattus dans leur canot. Noël Godin ayant reçu quantité de plaies mortelles dont il mourut le neuvième jour de la blessure, l'autre, nommé La Jeunesse, ayant eu un bras rompu et une épaule transpercée de part en part d'une balle. Dès le soir même, on les envoya dans une chaloupe à Québec pour être pansée à l'Hôpital...

Le 9 (juin 1651) arriva une chaloupe des Trois-Rivières qui nous amena Poisson malade. Un canon s'étant crevé lorsqu'il tira à la procession du très Saint-Sacrement, lui avait cassé un bras, etc... (sic)

Le 15 de juillet (1651) une troupe d'Iroquois a pris un Huron et un tué un autre, quatre autres s'étant échappés; ces six Hurons ayant été le matin de l'autre côté de la Rivière en trois canots quérir du foin. Les Iroquois ayant fait leur coup de l'autre côté de la rivière et ayant vu que nos Français d'environ 50 allaient par terre pour réquérir leur bétail qui était éloigné plus d'une lieue des Trois-Rivières, ils se jetèrent dans leurs canots et ayant coupé la Rivière, ils vinrent aborder au lieu où étaient des bœufs et des vaches plus éloignées; nos Français n'y étant pas encore arrivés, ils y tuèrent cinq bêtes sur la place, dont ils emportèrent le meilleur; mais outre cela, il se trouva à redire douze ou treize autres, tant bœufs que vaches, sive ab Iroquois occisi sint boves, soit qu'ils se soient dispersés et perdus.

Le 26 (août 1651) cinq canots Iroquois parurent aux Trois-Rivières sans autre effet, que d'y avoir tué une génisse, qu'ils laissèrent sur la place, ayant été contraints de repasser la Rivière avec précipitation, se voyant découverts et voyant que les Français allaient à eux, partie par eau, partie par terre.

Le 7 (août 1651), fut tué aux Trois-Rivières, par les Iroquois, Mathurin, homme d'Antoine des Rosiers. Etant parti des 4 heures du matin pour aller tirer les cornelles de son champ, il fut trouvé mort sur le chemin, de deux arquebuses dans la poitrine et la hache dans la tête.

On était parti le matin en chaloupe pour aller quérir quelques pièces de pin, en un lieu nommé la Pinière; on a trouvé tout brûlé, par les ennemis comme l'on croit.

Le 4 (décembre), se représenta (à Québec) la Tragédie d'Héraclius de Corneille.

Le même jour arriva la nouvelle de quelques Iroquois qui avaient poursuivi le canot de Poisson, qui montait aux Trois-Rivières.

Le 22 (avril 1652), M. des Prez se noya aux Trois-Rivières.

Le 10e jour de mai (1652), le Père Jacques Buteux, en compa-

gnie d'un Français nommé Fontarabie et d'un Huron nommé Thomas Tsoudstamen fut tué par une bande de 14 Iroquois. Les deux Français demeurèrent morts sur la place; le Huron fut emmené prisonnier; ce fut dans les Trois-Rivières, au troisième portage. (Le Père Buteux avait quitté le poste des Trois-Rivières, le 4 avril précédent). Le Huron se sauva alors des mains des Iroquois et arriva aux Trois-Rivières, le 28 du même mois, qui donna des nouvelles de la défaite.

Le 13 du même mois de mai, les Algonquins étant montés en traite aux Poissons Blancs, tombèrent dans les embûches de cette bande qui avaient tué le Père Buteux; ils prirent la fuite à la réserve du fils de Jean-Baptiste, qui tira et tua un Iroquois; mais il eut le bras rompu fut pris et brûlé au même lieu.

Le 21 (mai 1652), un canot de deux hommes, l'un Français nommé "La Fleur de Cognac", soldat, l'autre un jeune Algonquin, étant allés lever leur ligne de l'autre côté de la Rivière, vis-à-vis du fort des Trois-Rivières, furent attaqués par une décharge de 7 ou 8 coups de fusil. Le sauvage en mourut deux jours après; le Français y fut blessé assez heureusement. L'ennemi se retira promptement étant poursuivi de quantité de canots et de chaloupes...

Le 8 juin (1652), deux Hurons étant allés de grand matin à leur ligne, qui était sur les Trois-Rivières, tombèrent dans une embuscade d'Iroquois. Le premier fut tué sur la place. Le second probablement avait été emmené vivant; mais les ennemis ayant été fortement poursuivis par les Algonquins, Hurons et Français, l'autre jeta dans l'eau après l'avoir tué. Quoiqu'il en soit, les Iroquois furent si vivement poursuivis qu'ils furent contraints d'abandonner tout leur bagage. Deux y furent tués, dont nos sauvages enlevèrent la chevelure.

Le 2 (juillet 1652) une bande de 80 Iroquois parut aux Trois-Rivières, premièrement au nombre de 8, qui sortant du bois, coururent sus à deux canots qui abordaient à terre vis-à-vis des Trois-Rivières, où ils étaient allés visiter des lignes accompagnés d'une chaloupe. Mais les nôtres ayant abandonné leurs canots et s'étant retirés dans la chaloupe parut un nombre plus grand d'Iroquois, qui firent une décharge de 40 ou 50 coups dessus la chaloupe dont pas un ne fut offensé, sinon Atsena, capitaine Huron, blessé légèrement au bras. On tira de part et d'autre diverses décharges sans effet, jusqu'à ce que peu à peu tirant à l'eau et levant la voile, le nordet porta notre chaloupe à la Briqueterie. Les ennemis tenaient cependant le milieu de la rivière en 13 grands canots. Les Français s'étant embarqués, Hurons et Algonquins l'ont donc la chasse à l'ennemi de si bonne façon, qu'on le contraignit d'aborder à une lieue du fort des Trois-Rivières.

Le 18 (août 1652), furent attaqués par 8 canots iroquois, entre les Trois-Rivières et le Cap, 4 Français; Mathurin Guillet et la Bonjonnière, tués sur la place Plassez, chirurgien et Rochereau, emmenés captifs.

Le 19 (août 1652), 2 chaloupes françaises ayant été pour chercher les bestiaux des Trois-Rivières, tués et égarés par les Iroquois au-dessus des Trois-Rivières, dans le lac, furent tués ou amenés captifs. M. Du Plessis, Gouverneur, M. Grandmesnil, Guillaume Isabelle, Francheville, captif, Poisson (François) captif, Turcot, Normandville, captif, Du Puis, Mathis Belhomme, brûlé, Langoumois, tué, La Palme, captif, La Grave, St-Germain, Chaillon, tous soldats. — Deslauriers, mort de ses blessures.

Le combat fut sur les onze heures du matin.

120 Onneiochronons.

NOUS DONNONS ICI LA VERSION DU MEME COMBAT TELLE QU'ON LA TROUVE DANS LA "RELATION" DE 1652 :

Monsieur du Plessis Kerbodot, Gouverneur des Trois-Rivières prenant avec soi quarante ou cinquante Français, et dix ou douze sauvages, les fit embarquer dans des chaloupes pour donner la chasse à l'ennemi, et recouvrer, si on pouvait, les prisonniers et le bétail des Français que l'on croyait enlevé. Ayant vogué environ deux lieues au-dessus du fort il aperçut les ennemis dans les broussailles, sur le bord des bois; il met pied à terre dans un lieu plein de vase et fort désavantageux. Quelqu'un lui représente l'avantage de l'ennemi, qui avait la forêt pour retraite; il passe outre, marche tête baissée; mais son courage lui fit perdre la vie et à quinze Français.

Le 23 du même mois d'août, on alla visiter le lieu du combat et l'on trouva écrit sur un bouclier d'Iroquois: Normandville, Francheville, Poisson, La Palme, Turcot (Turcot), Chaillon (Chaillon), S. Germain.

(Relation des Jésuites 1652 (vol. 2, p. 35).

Le 21 (août 1652), le Sénéchal et le P. Mercier partent pour les Trois-Rivières.

Le 29 (août 1652), au soir, arrivent le Sénéchal et le P. Mercier. Petituri auxilium et immunitates habitantibus trium fluminum, et nous apprennent qu'il y a eu de perte 50 bêtes à cornes.

Le 1er (septembre 1652) arrive la chaloupe de Montréal qui nous amène M. d'Ailleboust et la nouvelle de la prise de Tiburce Atonest aux Trois-Rivières, le 30 d'août.

Le 12 (novembre 1652), arrive la barque l'Espérance des Trois-Rivières, qui nous apporte la nouvelle que le 25e jour d'octobre, une Huronne nommée Annendieratons, aurait été tuée aux Trois-Rivières, et que le jour suivant, St-Denis et Gaillardbois, auraient été tués au Cap, et un nommé LeValon, blessé.

Le 16 part pour Les Trois-Rivières la barque l'Espérance.

Le 12 (janvier 1653) arrive des Trois-Rivières Jacques Andataich, qui apporte des lettres par lesquelles nous apprenons la prise de deux Hurons le 17 de décembre, à une lieue des Trois-Rivières.

Le 21 (avril 1653) arrive en un canot des Trois-Rivières, LaFontaine Cochon, qui apporte les nouvelles de la fuite de 16 Français quittant le pays :

Barré, espénade, et la Montagne, soldats; LaRose, serviteur de M.de la Poterie, et Lespine Baudet, serviteur de la Grandmesnil et matelot.

DesNoyers, LaFond, m.; Du Plessis, LaVerdure, m.; La Montagne, Savary, La Franchise, Tête-Pelée, serviteur de la Francheville; Coquelin, m.; Des Lauriers, Paul Langlois, m.

Item, la nouvelle de la prise de quatre Hurons...

Le 14 (juin 1653) arrive la barque des Trois-Rivières qui apporte les nouvelles :

10 de François La Meslée tué par les Iroquois le 28 du mois de May dans la Commune par 20 ennemis.

20 de Guillaume, qui aurait eu les jambes rompues par un canon qui se creva en le tirant le même jour...

60 de Cailleteau tué au Cap-de-la-Magdelene, le lundi de la Pentecôte, second jour de juin, proche du fort;

70 de la déroute ou plutôt du pillage de vingt ou trente Iroquois,

poursuivis par les Hurons, le 9 de juin.

Le 15 (juin 1653), part la frégate pour Montréal. Maître Charles Boivin et Charles Panje vont au secours des Trois-Rivières.

Le 20 (juillet 1653).... arrive à Québec la nouvelle que des Français fugitifs des Trois-Rivières, quantité étaient morts de misère. Paul La Franchise, Savary, Des Lauriers, La Font, et qu'il y avait des marques qu'ils s'étaient mangés les uns les autres.

Une belle Madone

C'est la Madone de Notre-Dame de Grâce. Elle est faite de mains d'artiste. Ceux qui ont visité l'exposition de peinture, faite au Parlement, l'hiver dernier, par Georges Szoldatics, l'ont pu voir et admirer. C'est une toile de haute valeur, que le peintre romain a particulièrement soignée, dont l'inspiration très noble, se traduit dans une exécution sobre, précise et d'une rare beauté.

Bien des fois, au cours de nombreuses séances faites chez l'artiste, nous avons eu l'occasion d'admirer Notre-Dame de Grâce. Bien des fois, nous avons souhaité que quelque généreux compatriote en fit l'acquisition pour l'une de nos églises de Québec, généralement pauvres en œuvres d'art religieux. Et c'est pour que la Madone de Grâce, estimée à Rome comme un chef-d'œuvre de la peinture moderne, et apportée à Québec par l'artiste ici appelé pour y exécuter certains travaux, c'est pour que la Madone ne repasse pas les mers, et décore de sa splendeur quel qu'un de nos musées, que nous osons attirer l'attention sur son spécial mérite.

Inutile de rappeler la valeur personnelle de l'artiste qui a créé ce chef-d'œuvre. Szoldatics qui, en 1911, sortait vainqueur, à Rome, du concours mondial du portrait, qui est devenu le portraitiste recherché de l'aristocratie romaine, qui fut invité à faire le portrait officiel de Sa Sainteté Benoît XV, dont l'atelier, visité par les personnes curieuses d'art, comptait parmi ses admirateurs le Cardinal Ratti, aujourd'hui Pie XI, Szoldatics s'est aussi illustré dans la peinture religieuse; il a décoré de fresques magnifiques l'église de St-Laurent de Brindisi, à Rome, et au Musée d'Assise, une salle qui porte son nom, et qui y contient quelques-unes de ses meilleures œuvres, attend l'artiste qui doit bientôt y aller compléter son travail.

Mais parmi toutes les peintures religieuses de Szoldatics, Notre-Dame de Grâce est celle où le peintre a mis le plus de son temps et peut-être aussi le plus de son talent.

Notre-Dame de Grâce, c'est la Madone classique dans toute sa sereine beauté. Sur un fond de draperies anciennes or et rouge, la

Vierge, assise, se détache dans une attitude de gracieuse et haute distinction. Ses yeux modestes sont à demi baissés; le visage recueilli, légèrement coloré, et dont les traits sont à la fois délicats et forts, exprime la joie surnaturelle de présenter au monde l'auteur de toutes grâces, l'Enfant Jésus, debout sur les genoux de sa mère, posant avec tendresse contre sa tête, sa petite tête candide aux cheveux d'or. La tête de la Vierge est elle-même enveloppée d'un large voile blanc qui recouvre tous ses cheveux, et qui retombe flottant sur les épaules.

Assurément, dans ce tableau, où le dessin est aussi harmonieux et ferme que les couleurs, l'Enfant avec son visage si vivant, son sourire si doux, son regard si fin et si pénétrant, son attitude si caressante et si animée, séduit le regard. On a multiplié les tableaux où l'on représente la Vierge et l'Enfant; il nous semble que rarement l'on a groupé avec plus de piété gracieuse ces deux personnages. Les tunique blanche dont ils sont enveloppés, d'un blanc discret et léger, souvent transparent, contribuent à donner à l'ensemble du tableau, une pureté d'expression, une suavité de couleur et de lignes, une surnaturelle beauté qui retiennent l'attention et la méditation de celui qui le voit et le regarde. La grâce vivante de l'Enfant est une trouvaille de l'artiste; elle contraste avec la sérénité très noble et presque majestueuse de la Vierge. L'art du peintre a-t-il jamais mieux représenté la tendresse caressante de l'Enfant divin? Le tableau fait penser; il fait aimer Notre-Dame de Grâce, il offre à la piété ses motifs de confiance; il laisse dans l'âme une impression profondément religieuse.

D'un genre tout autre, plus somptueux et plus décoratif est la Vierge ou Notre-Dame de la Paix, que l'on voit en face de Notre-Dame de Grâce dans l'atelier de Szoldatics à Québec. Celle-ci est vraiment une œuvre de l'Ecole Vénitienne; elle nous rappelle les toiles de Paul Véronèse. C'est une Vierge magnifique de la Renaissance. Szoldatics, qui a reçu une forte culture artistique, a été sans doute et heureusement inspiré par les grands maîtres qui ont immortalisé l'art Vénitien.

La Vierge de la Paix, assise sur des ruines, sur des marbres brisés, est encadrée de hauts feuillages mêlés de roses violacées, pendant que son buste et sa tête ferme se profilent sur un large morceau de ciel bleu. Son visage calme, apparaît cependant plus inquiet, et en quelque sorte plus humain, que celui de la Madone de Grâce. Elle porte, assis sur ses genoux, l'Enfant-Jésus, souriant, qui tient dans sa main le rameau d'olivier. Un arc-en-ciel barre de vives couleurs un coin du ciel et du tableau. Arc-en-ciel et rameau d'olivier sont les signes et les promesses de la paix. Un oiseau multicolore, le Cardellino romain, — l'oiseau qu'une légende déclare avoir été pétrifié et animé par le petit Jésus de

Nazareth—posé sur un morceau des marbres qui jonchent le sol, s'est approché du rameau gracieux que tient l'Enfant.

Ce qui fait l'originalité et le prix de ce deuxième tableau, c'est la richesse des couleurs, leur éclat à la fois prenant et modéré, leurs variétés bien rythmées, et le caractère décoratif de l'ensemble. La Vierge elle-même porte sur sa tunique rose un large manteau bleu, pendant que sur sa tête, un peu rejeté en arrière, et retombant sur les épaules, se déploie un large voile de couleur mauve tendre, aux plus ombrés, qui produit le plus joli effet.

Entre la Vierge de la Paix, somptueuse et magnifique, et la Vierge de Grâce, blanche, pure et puissamment idéalisée, les admirations ou les préférences se peuvent partager. Notre-Dame de Grâce représente sans doute plus d'efforts techniques, et plus d'idéalisme artistique. Notre-Dame de la Paix offre aux regards qui aiment, la couleur, toutes les splendeurs du plus harmonieux coloris. Nul doute, cependant, que Notre-Dame de Grâce, la Madone par excellence, soit d'un art plus haut, plus achevé. Elle devra rester comme l'une des manifestations idéales de la peinture religieuse moderne.

Mais quelles que soient les préférences, ce que nous souhaitons, c'est que l'un ou l'autre de ces tableaux de la Vierge, sinon tous les deux, reste chez nous. Ce serait faire à la fois œuvre de générosité, et œuvre de piété artistique que de les offrir soit à une église paroissiale, soit à une chapelle de la sainte Vierge. C'est pourquoi nous avons tenu à signaler—avant que l'artiste retourne à son atelier romain—ces deux œuvres exquises. Ceux qui aiment l'art, les belles peintures, et qui, ayant quelques ressources personnelles, peuvent appliquer à quelque fin pieuse leur générosité, trouveraient dans l'acquisition de la Madone de Grâce ou de la Vierge de la Paix, un bel emploi de leur générosité.

L'art est une expression du beau. Il élève l'âme et la porte vers Dieu. Qu'il ajoute à nos temples sa parure, non seulement le bon goût des fidèles y trouvera un élément de sûre formation, mais leur prière y prendra de nouveaux motifs de monter plus fervente vers le Ciel.

Camille Roy, Ptre, "L'Evénement"

Mère, ce mois pour toi réveille notre amour, Laisse-nous te bénir, te chanter, ô Marie; Donne à nos cœurs la foi, l'espérance qui prie; Guide nos pas tremblants vers l'éternel séjour.

Mgr Mathieu



BECANCOUR

M. et Mme Dugré, Paul Picard, et Lucienne Beauchesne, en visite chez M. Charles Picard, dimanche.

—M. et Mme Marcel Descôteaux des Trois-Rivières, chez M. Amédée Gingras, pour quelques jours.

—M. J.-E. Fréchette et sa famille, de Victoriaville, sont venus voir M. Joseph-M. Blondin, dimanche.

—M. et Mme Pierre Dubois, Mme Veuve Joseph Elie, M. et Mme Gaspard Côté, sont allés à Nicolet ces jours derniers.

—Mlle Thérèse et Juliette Blondin de Montréal, ainsi que M. Henri Meunier, de St-François-de-Sales, en visite chez M. Joseph-M. Blondin, dimanche.

—Mlle Yvette Leblanc, du Cap-de-la-Madeleine, de passage ici, chez Mme Napoléon Beauchesne.

—Mlle Cécile Trépanier et Jeannette Gingras, aux Trois-Rivières, ces jours derniers.

—Mlle Jeannette Gingras, Marcelle Blondin, Françoise Côté et Marie Simoneau, sont allées à Nicolet jeudi, passer des examens pour le diplôme supérieur de l'Académie de Musique de Québec, et elles ont toutes les quatre, obtenu leur diplôme avec la note "Distinction".

Ayez un crucifix—Au jour de la profession, l'Eglise en remet un au jeune religieux pour qu'il lui serve de maître, de compagnon et de consolateur dans la vie héroïque qu'il embrasse. Disciple du même maître, le chrétien, pour accomplir heureusement son douloureux voyage de la terre au ciel ne doit jamais se séparer de celui qui a dit: "Je suis la voie, la vérité et la vie".—Père M.-E. de la Croix

SANATORIUM DEBLOIS

LES TROIS-RIVIERES, P.Q.

Traitements des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, rhumatismes, dyspepsie, artério-sclérose, morphinomanie, alcoolisme, etc.

Application des dernières méthodes scientifiques y compris: Cure d'eau, électricité, massage, bains de lumière et d'eau minérale, rayons ultra-violet, régimes spéciaux, etc.

Confort moderne, service d'ascenseur, solariums. Prix très modérés; chambre et pension depuis \$14.00 par semaine. Prospectus sur demande.

Avez-vous de l'Argent à prêter

Nour payons 5 à 7% d'intérêt sur obligations Municipales, Scolaires, de Fabriques, Utilités Publiques, etc.

Placements de tout repos.

Bray - Caron - Dubé, LIMITÉE

J.-A. Roussel, J.-E. Meunier, Gérants

Téléphone 1912

155, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

Commissaires d'Ecoles, Chefs de Maisons d'Education,

ACHETEZ

PATRIE INTIME

Comme livre de récompense pour vos élèves!

UN LIVRE DE CHEZ NOUS, ÉCRIT PAR UN POÈTE DE CHEZ NOUS, IMPRIMÉ PAR UN ATELIER DE CHEZ NOUS, POUR LES LECTEURS DE CHEZ NOUS!

Un très beau volume de 202 pages; couverture en deux couleurs, et élégamment imprimé. — 75 sous l'exemplaire. — Edition de luxe à \$1.25 l'unité. — Une remise considérable est faite aux Maisons d'éducation et aux commissions scolaires.

S'adresser à Nérée Beauchemin, à Yamachiche, à Monsieur l'abbé A. Tessier, au Séminaire, ou à la Librairie d'Action canadienne-française, 1735, rue St-Denis, Montréal.



SHAWINIGAN, GRAND'MERE ET LA REGION



Shawinigan

Grandiose célébration de la Fête-Dieu

La célébration de la Fête-Dieu a revêtu en notre ville cette année un cachet tout particulier d'importance grandeur. Les paroissiens de St-Pierre s'étaient joints à ceux de St-Bernard pour la procession à laquelle prirent part des milliers de fidèles des deux paroisses qui avaient tenu en ce jour béni à rendre au Tout-Puissant un touchant et sublime hommage de leur foi vive et ardente.

La procession se forma dans l'ordre suivant à l'église St-Bernard où les fidèles de St-Pierre s'étaient rendus sous la direction de leur Pasteur, Monsieur le curé E. Trudel. En tête du défilé venait la croix, suivie des élèves de l'Académie St-Bernard, du Convent des RR. Mères Ursulines et des Enfants de Marie, précédées de leurs bannières; les élèves du Collège de l'Immaculée-Conception et du Jardin de l'Enfance; la Ligue du Sacré-Cœur avec la bannière des Tertiaires, femmes et hommes, avec leur bannière; la fanfare du Collège de l'Immaculée-Conception; les choristes des deux paroisses; les chœurs des paroisses: le Très-Saint-Sacrement porté par Monsieur l'abbé E. Bouffet, vicaire à St-Bernard, et escorté d'un groupe de Chevaliers de Colomb du 4^e degré. Le dais était porté par MM. Melchior Carrière, Albéric Guay, Gédéon Leblanc et G. Lambert. Le conseil municipal était représenté par MM. les échevins Edouard Gélinas et Henri Dessaulles et M. N.-J.-A. Vermette, gérant de la cité, qui accompagnait M. J.-A. Frigon, M.P.P. Puis venait un détachement de notre corps de police et les pompiers volontaires, ayant à sa tête le Chef J.-N. Longval, les membres de nos diverses sociétés: Chevaliers de Colomb, Artisans Canadiens-Français, Union St-Joseph du Canada, Canado Américains, Forestiers catholiques, etc., et les hommes et les femmes qui n'avaient pas pris rang avec les sociétés ou les confréries.

Le parcours de la procession fut le suivant: Ave. Mercier, 2^e rue, Ave. des Cèdres, 7^e rue, Côte cascades, Ave. Station, 4^e rue, Ave. Tamarac et 3^e rue jusqu'à l'église St-Bernard. Deux superbes reposoirs avaient été érigés, l'un à l'Académie St-Bernard, Ave. des Cèdres, et l'autre en face de l'église St-Pierre, et avaient été artistiquement décorés par les RR. S. Grises de la Croix à l'Académie St-Bernard et à St-Pierre par un groupe de dames dévouées aidées des RR. SS. Ursulines.

A St-Marc, la procession eut lieu également après la messe paroissiale. Monsieur le curé I. Trudel portait le Saint Sacrement, assisté de Messieurs les vicaires A. Massicotte et L. Desilets. Le dais était porté par MM. Lucien Bourassa, Richard Cossette, M. Perron et A. Dargis. Un magnifique reposoir avait été érigé à la demeure de M. l'échevin Jos. F. St-Onge, rue St-Marc. La procession défila par l'Ave. des Hêtres, rue St-Marc, Ave. Summit et rue Champlain.

Partout sur le parcours de la procession, tant à St-Bernard et à St-Pierre qu'à St-Marc, les demeures avaient été superbement pavées.

Sincères remerciements

Grâce à la générosité de nos chers Bienfaiteurs, le 7 juin dernier fut pour les petits élèves du Jardin de l'Enfance une délicieuse journée.

Si les yeux de ces petits gardent des reflets de la Belle Vierge du Cap-de-la-Madeleine, qu'il leur a été donné d'admirer, leurs jeunes coeurs conservent comme un trésor précieux le souvenir de votre charité et celui des joies goûtées au cours de ce petit pèlerinage.

Merci à Monsieur l'abbé J.-B.-E. Trudel, notre Vénéré Pasteur, d'avoir bien voulu, malgré ses multiples occupations se rendre à notre désir, en venant nous dire une messe spéciale aux pieds de la Reine du Très S. Rosaire. Merci au Révérend Père J.-A. Joyal, O.M.I., Supérieur, pour son accueil si bienveillant au doux Sanctuaire. Merci à notre dévoué M. J.-N. Vermette, Gérant de la ville de Shawinigan, pour avoir bien voulu prendre l'initiative du voyage. Merci à Messieurs L.-A. Leclerc, M.-C. Bellefeuille, M. Béliveau, Dr R. Hébert, J. Drolet, J.-A. Richard, Notaire L.-O. Baribeau, Dr J.-A. Bédard, Victor Lefebvre, R.-D. Ouellette, J.-A. Lessard, Thomas Desbiens, A. Theriault, P.-E. Roy, Pierre Doyon, G. Mailhot, de Grand'Mère, Antonio Poirier, Mlle V. Thibodeau, qui ont bien voulu mettre leurs autos à la disposition de nos cent petits pèlerins. Merci aussi à nos dévouées Soeurs du Cap, pour leur aimable réception dans leur Hôtellerie du S. Rosaire où nos petits élèves ont pu déjeuner et dîner tout à leur aise.

Chers Bienfaiteurs, le bon Dieu vous rendra en bénédictions de toutes sortes le bonheur si apprécié que vous avez procuré à ces chers petits et dont ils garderont longue et douce souvenance.

Puisse les échos de notre reconnaissance arriver jusqu'à vous avec l'assurance de nos plus ferventes prières à vos intentions.

Les Dominicaines du Rosaire St-Pierre de Shawinigan.

Grand'Mère

Le Croquet à l'Honneur chez les Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb de notre ville qui possèdent près de leur bâtisse un superbe jeu de croquet n'entendent pas le laisser libre si la température le permet durant la belle saison. Ils ont organisé un concours qui promet des sensations. Douze équipes ont été formées et devront se faire une lutte terrible pour le titre de championnat de croquet. Le concours est éliminatoire et durera plusieurs semaines.

Voici la liste de chaque équipe: Emile Roy et Eugène Caron; Xavier Duguay et Laurent Lord; Benoit Pothier et Amédée Roy; Nestor Boulard et Zéphirin Gendron; Albert Villemure et Eugène Clermont; Emile Bussières et Lorrain Côté; Roméo Ouellette et Irénée Jumeau; Joseph Desaulniers et Joseph Lessard; Wilfrid Clermont et Omer Pronovost; André Roy et Hervé Lemay; Ed. Duguay et Fred Montpetit; Eugène Garon et Horace Nobert.

Des concours de tennis seront aussi organisés pour les amateurs de tennis. On est à faire l'installation d'un système d'éclairage sur les deux courts de tennis que possède cette société en notre ville.

Mariage Gingras-Boyd

Ces jours derniers, en l'église St-Paul, a été béni le mariage de M. Alfred Gingras, fils de M. Ovide Gingras de cette ville, à Mlle Annie Boyd, fille de M. et Mme Robert Boyd, aussi de cette ville.

M. Ovide Gingras servait de témoin à son fils et M. Robert Boyd, à sa fille.

La bénédiction nuptiale fut donnée aux nouveaux époux par M. l'abbé Rosario Lafontaine, vicaire à St-Paul.

Durant la messe de mariage un joli programme de chant fut exécuté par la Chorale des Enfants de Marie, sous la direction de Mlle Antoinette Normandin. M. le Professeur Leclerc touchait l'orgue.

Immédiatement après le mariage il y eut réception chez M. et Mme Ovide Gingras, puis l'heureux couple est parti pour un voyage de noces de quelques semaines à Montréal, Toronto et les Chutes Niagara.

Parmi les personnes présentes à la réception chez M. Ovide Gingras, nous avons remarqué, en outre de l'heureux couple: MM. et Mmes Alfred Gingras, Robert Boyd, M. F.-A. Sabatton, M. et Mme Ed. Brown, M. Morewood, de Casey; M. Ralph Nash, de Montréal; M. Gerald MacNaughton, de Casey; M. Mike Neville, de Toronto; MM. Fred Mathon, Léo Grenier, Omer Garceau, Lorrain Côté, Jos. Hayes, J.-B. Lefrançois, Wenceslas Côté, Robert Wright, Pat. Hayes, Philippe Pellerin, Emile Lefrançois, de Grand'Mère; M. Victor Gingras, de Menjogabagues; M. et Mme James Timmony, des Trois-Rivières; Mlle Lise Timmony, des Trois-Rivières; M. Jean Hamel, Mlle Antoinette Normandin, Béatrice Ayotte, Annette Pagé, Julieanne Ayotte, Antonia et Emilia Quesnel, Blanche Lefrançois, Mabel Hagan, Germaine Veillette, Kate Scully, Martha Hayes, Eléonore Quesnel, Rosie Hayes, Vera Connors, de Grand'Mère; M. James Wilson, de Shawinigan; M. Bert Connors, M. Georges Houle, de Grand'Mère; M. et Mme William Boyd, de Québec; M. Bill Carson, de Grand'Mère; M. et Mme Jack Boyd, d'Ottawa; M. et Mme H.-B. Lovatt, Mme J.-J. Farrell, Mlle Myrtil Cleary, Mlle Blanche Gingras, de Grand'Mère; M. Jerry Boyd, de Casey; Mlle Rose Robillard, des Chutes Shawinigan; Mlles Brigitte Cleary, Anna Desbiens, Germaine Desbiens, Rosa Gingras, Hélène Robillard, Dora et Yvette Gingras, Annie Cleary, Irène Cleary, Rolande et Rachelle Lemay, Stella Tontant, A. Cofran, MM. Robert Gingras, Rosario Gélinas, Dr Hervé Lemay, Avocat Auguste Desilets, Joseph Beaulieu, M. et Mme Charles Lacroix, M. Maurice Nicole, Mme Adélaïde Boredeau, Mlle Marie Lavigne, Mlle Edna Halebroke, M. Ernest Roberts, M. Frank Meerbergen, M. Nick Hanna etc.

Funérailles de Mlle Imelda Gélinas

Ces jours derniers, en l'église St-Paul de Grand'Mère, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis, eurent lieu les funérailles de Mlle Imelda Gélinas, décédée des suites d'une longue maladie, à l'âge de 15 ans et 11 mois.

La défunte laisse pour la pleurer, ses père et mère, M. et Mme Napoléon Gélinas, un frère M. Jean-Louis, et six soeurs: Mlles Anaïs, Lauréa, Annette, Cécile, Françoise et Charlotte Gélinas, tous de Grand'Mère.

Portaient la défunte: MM. Léo Gervais, Alfred Matteau, Gratien Boredeau et A. Lacoursière, accompagnés de Mlles Rachelle Pichette, Juliette Deschamps, Julieanne Tessier et Cornelia Cleary. M. Hervé Leblanc, de Shawinigan, portait les fleurs.

Le service fut chanté par M. l'abbé Rosario Lafontaine. A l'orgue, la chorale de Grand'Mère, sous la conduite de M. le notaire J.-E. Déziel, fit les frais du chant. M. le professeur J.-N. Leclerc, touchait l'orgue.

Parmi les nombreux parents et amis présents aux funérailles, nous avons remarqué: M. et Mme Napoléon Gélinas, M. Jean-Louis Gélinas, Mlles Anaïs, Lauréa, Annette, Cécile, Françoise et Charlotte Gélinas, M. et Mme Adam Bellemare, M. Jean-Paul Bellemare, des Chutes Shawinigan; Mlle Anna Desbiens, M. et Mme Alphondor Deschamps, Mlle Blanche Gervais, Mme Ulric Morais, M. Alfred Lacombe, Mlle Germaine Pronovost, Grand'Mère; M. Obé Gélinas, de St-Gérard; Mme Eugène Jacques, des Chutes Shawinigan; M. et Mme Alfred Lapolice, MM. Léo Dugal et Robert Boyd, M. l'avocat Auguste Desilets, Mme J.-A. Nicole, Mlle Georgette Nicole, Mme John Marshall, Mlles Marie et Rebecca Marshall, Mlles Blanche Rousseau, Jeannette Gélinas, M.

et Mme Eugène Clermont, M. Hormidas Lapolice, Mlle Marguerite Godin, M. Fidèle Lambert, Mlle Annette Lambert, Mme Veuve Louis Dancourt, Mme Jérémie Godin, Mme Georges Bellemare, Mme Léopold Morais, M. et Mme Francis Thibeault, Mlle Jeannette Grenier, Mlle Yvonne St-Arneault, Mlle B. Thiffault, Mme Amable Bruneau, M. Eugène Bourassa, de Grand'Mère; M. Wilfrid Gélinas, Mme Joseph Garceau, St-Boniface; Mme M. Philibert, de Shawinigan; Mme Philias Lavergne, des Trois-Rivières; Mlle Simone Gélinas, M. Victor Gélinas, de St-Gérard; Mlles Juliette Hébert et Yvonne Philibert, M. et Mme Zolique Gélinas, M. Arthur Gélinas, M. Hervé Leblanc, Mlle Antoinette Leblanc, M. Albert et Mlle Jeannette Leblanc, de Shawinigan; M. Rodolphe Baril, des Trois-Rivières; Mlle Jeannette Philibert.

M. Armand St-Ours, de Shawinigan, Mme Arthur Vennes, M. Henri Neault, Mlle Marguerite Quesnel, Mlles Emilia et Yvette Quesnel, Mme Arthur Lavergne, de Grand'Mère, etc.

La famille eut un grand nombre de témoignages de sympathies, offrandes de messes, fleurs et prières.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CITE DE GRAND'MERE.

Une intéressante séance du Conseil municipal de notre cité a été tenue ces jours derniers sous la présidence de M. le Maire J.-E. Guibord et à laquelle furent présents MM. les échevins G. Trotter, J.-O. Pelletier, L.-W. Ricard et A. Surprenant.

Une demande des barbiers de notre ville pour la régularisation des heures de fermeture de boutiques de barbiers, dans les limites de la cité reste sous considéra-

tion. Lettre du Président de la Conférence St-Vincent de Paul, M. D. Leduc, au sujet d'une remise de taxe d'eau en faveur de M. Aimé Ricard. Cette question est référée au Gérant M. Bernier.

Lettre de M. J.-H. Desroches, N.P. concernant un droit de servitude de M. Arthur Cantin contre la Cité. Cette question est aussi remise au Gérant pour rapport.

Réclamation de M. H.-M. St-Cyr concernant une servitude d'égout, référée pour étude en Comité général.

Lettres de l'Hon. W.-D. Euler, Ministre des Douanes et de M. A.-L. Desaulniers, M.P. pour Champlain au sujet du maintien du bureau de douanes et d'accise de Grand'Mère.

L'Hon. Ministre, de même que M. Desaulniers donnent avis au Conseil que le Gouvernement maintiendra ce bureau, malgré les ruineuses de fermeture qui ont circulé depuis quelques mois.

Le secrétaire donne lecture d'une copie de résolution du Conseil municipal de la Ville de Coaticook au sujet de la diminution des taux d'assurance contre les incendies.

Le Conseil vote alors la résolution suivante: "Que le Conseil de la corporation de la cité de Grand'Mère ayant pris connaissance de la résolution adoptée par le Conseil municipal de la ville de Coaticook relativement à la diminution des taux d'assurance contre l'incendie, prie M. T.-D. Bouchard, secrétaire de l'Union des Municipalités de la Province de Québec de prendre note que le dit Conseil appuie les démarches du conseil de Coaticook dans cette affaire.

Invitation de l'association des Zouaves de Grand'Mère, aux membres du conseil, pour une démonstration de culture physique et de gymnastique qui sera donnée sous peu aux salles du Manège par les gymnastes des Zouaves de Grand'Mère.

Proposé par M. J.-O. Pelletier, secondé par M. L.-W. Ricard. Que le Conseil municipal de la cité de Grand'Mère exprime sa sympathie sincère à M. J.-P. Emile Dessureault, officier municipal, à l'occasion du décès de son père.

Que le secrétaire trésorier soit autorisé à transmettre à M. J.-P. E. Dessureault et à sa famille une copie de la dite résolution.

Ouverture de soumissions pour le charbon nécessaire aux fournaises de la corporation. Les soumissionnaires sont: Hart & Adair Coal Co., E.-P. Weaver Coal Co., Andrew Baile Ltd, Beacon Coal Co., Amédée Roy, Oremier Fuel Ltd, J.-A. Paquin et Canadian Import Co.

Le conseil décide d'accorder le contrat pour 100 tonnes de charbon anthracite américain, buckwheat No 1 à M. Amédée Roy, de cette ville, à raison de \$7.90 la grosse tonne F.O.B. pris sur char, à Grand'Mère, conformément à sa soumission.

O bon Pasteur, vrai pain de vie, païssez vos brebis, défendez-les, montrez-leur les vrais biens.

Accident à M. Georges-Etienne Caron

M. Georges-Etienne Caron, employé à La Laurentide Co., a failli perdre l'œil droit des suites d'un accident survenu aux Usines Laurentides, alors qu'il était à son ouvrage. Une parcelle de fer s'échappa d'une pièce de machinerie et lui laboura l'œil formant une large blessure, mais heureusement n'attaqua pas la partie intérieure de l'orbite.

Fâcheux accident d'auto

M. Martin Lawless, de cette ville, revenait de St-Tite, dernièrement, avec son automobile, en compagnie de MM. Eugène Caron et J.-Bite Gingras, quand, au tournant d'une courbe, à peu près à deux milles du village, son auto par une fausse manoeuvre alla capoter dans un fossé à quelques pouces d'un poteau de téléphone. La machine a pour quelques centaines de piastres de dommages mais tous les occupants se sont tirés indemnes de leur fâcheuse position.

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Godin

Négociant en gros

2, Des Forges, Trois-Rivières

Spécialité: — Tabacs, Pipes, Cigares, Biscuits, Sucrieries, Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.

RÉGIMENTS POPULAIRES CANADIENS



ROYAL CANADIAN DRAGOONS
Le "R.C.D's"



La même popularité

Dow
old Stock Ale
Mûrie à Point

Prime par la Force et par la Qualité!



Favorite dans tous les messes des régiments!

Banque Provinciale du Canada

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$ 5,000,000.00
Capital payé et Surplus \$ 5,810,000.00
Actif total (au 30 nov. 1927.) \$50,716,000.00

Cette banque est la seule au Canada ayant institué un Bureau de Commissaires-censeurs composé de sept membres et dont les fonctions consistent à s'assurer que la Banque possède en tout temps, des valeurs liquides pour un montant égal à au moins 50% de ses dépôts d'épargne.

Président du Conseil d'Administration
L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPORTE
1^{er} Vice-président
M. TANCREDE BIENVENU
2^e Vice-président
M. S.-J.-B. ROLLAND

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE N. PERODEAU
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

Vice-président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE E.-L. PATENAUE
CHS-A. ROY, Gérant général

Deux Succursales aux Trois-Rivières
Angle N.-Dame et Du Platon. Angle Lavolette et St-Maurice
HENRI BRUNEAU, J.-F. GUILLEMETTE,
Gérant. Gérant.

LE COIN --- DES --- DAMES



NIDS ET BERCEAUX

«Comme les petits berceaux
«Font rêver les mères ;
«Les petits nids éphémères
«Font aussi rêver les oiseaux».

Chaque année, quand le soleil a réchauffé la terre, et fait renaître les lilas parfumés, dans les arbres aux jeunes feuilles, vont et viennent, l'air affairé, les petits oiseaux car c'est la saison des nids.

De grand matin, ils vont chercher, sur les toits, au bord des routes, les fragiles mousses et les fines brindilles pour la construction du berceau.

Avec ingéniosité, et sans perdre de temps, les petits oiseaux font bonne besogne... Le berceau sera chaud et douillet, car pinsons et fauvettes, mésanges et chardonnerets n'épargnent rien pour la venue de leurs petits. Il suffit de voir le nid pour deviner l'adresse des artistes.

Enfin, un matin ensoleillé de juin, les frères coquilles couleur d'azur sont brisés, et la jeune conviée apparaît aux yeux émerveillés du papa et de la maman. Puis l'oiseau et l'oiselle avec sollicitude vont à tour de rôle chercher la nourriture de la famille.

Lorsque les oisillons ont pris des forces et que leur petite cervelle s'ouvre à la lumière et prend connaissance de l'azur et des fleurs, des fleurs et des ruisseaux, leurs parents leur donnent des leçons de chant et de maintien. Dès lors, depuis l'aube jusqu'au déclin, vibrent dans l'air la chanson des nids.

Petit à petit, la nichée grandit, les plumes poussent, et le temps vient vite d'essayer les jeunes ailes. Les oisillons sont anxieux de prendre leur envolée. La liberté a toujours tenté les jeunes, et pas n'est besoin pour cela d'avoir une paire d'ailes. Le ciel est beau et l'immensité remplie de fascination. Peu à peu la famille se disperse pendant tout le jour, pour ne se retrouver que pour la prière du soir que les petits oiseaux, moins oublieux en cela que les hommes, ne manquent jamais de réciter en commun.

Il est d'autres nids, de ceux qui ne pendent pas aux rameaux des arbres et qui ne sont pas enfouis sous les feuilles ou dans les herbes hautes, mais qu'une main maternelle habituée aux gestes tendres, berce avec précaution, parce qu'ils contiennent ce fruit de grâce et d'amour qu'est l'enfant.

Avec quelle sollicitude les mamans de chez nous veillent-elles sur ce trésor qui habite la nacelle d'osier, de chêne ou de simple bois blanc que dans l'attente du cher hôte, elles ont préparé avec tant d'amour.

A ce moment de l'année où apparaît, avec l'été, le grand danger des maladies qui tuent les petits enfants par milliers, le petit être menacé appelle souvent l'inquiétude et l'angoisse des mamans. Le grave problème de la vie des petits est presque résolu depuis que des comités d'hygiène ont surgi un peu partout : pouponnières, gouttes de lait, etc., où les jeunes mères peuvent et doivent aller se renseigner et faire suivre par un médecin consciencieux et éclairé, l'état de santé de leurs petits.

Puissent toutes les jeunes mamans qui ne lisent, ne pas connaître après les joies rêvées devant le nid douillet qui attendait un hôte, ces larmes amères qui tombent parfois hélas, sur un berceau que l'implacable faucheuse vient de laisser vide!

FLEURETTE DE GIVRE

LES PRESENTS

Il faut tant et tant de choses pour meubler le nid des mariés que dans ce domaine on n'a vraiment que l'embaras du choix ; mais la générosité des amis, si elle ne s'en réfère aux goûts et aux besoins des intéressés, risque fort de transformer le logis en bazar où s'accumuleront des objets peut-être charmants, peut-être inutiles alors que l'essentiel en sera absent.

Un groupe d'amis ou de parents si la dépense ne peut être supportée que par une collectivité, pourrait par exemple organiser la table à coiffer, les uns fournissant la table proprement dite, les autres la broderie, ceux-ci l'ensemble des flacons, ceux-là un beau miroir ou les petites lampes ou le nappage de dentelles. En s'entendant sur le genre adopté sans limiter, ni forcer la dépense, en laissant à chacun toute liberté, un ensemble est réalisé sans frais double emploi, ensemble durable et d'importance et qui sera d'autant plus réussi que les donateurs se seront mieux entendus.

On peut procéder de même pour la table à thé, pour tout ce qui concerne la table, l'ornementation de la cheminée, l'éclairage ; mais ceci

suppose de nombreuses relations unies par des liens cordiaux ou une famille assez étendue. A cette dernière d'ailleurs est dévolue la faveur de fournir au jeune ménage les pièces d'argenterie toujours cotées. L'usage est admis d'adresser à un même orfèvre les parents plus ou moins proches décidés à faire un présent de ce genre. Ce commettant le renseignent sur les pièces qui sont encore à pourvoir et sur le style commun adopté pour toutes. Mais l'argenterie est un luxe si coûteux qu'on n'hésite pas à lui substituer, pour ce qui est de la vaisselle plate, l'étain dont on trouve de nombreux spécimens chez les antiquaires.

Pensez aussi à ce qui peut orner les murs en dehors des tentures qui les revêtent. De belles estampes japonaises, des gravures modernes, des reproductions, et il en est d'admirables, de dessins anciens par la phototypie, si elles sont choisies avec goût et encadrées très sobrement font toujours un effet agréable. On trouve à des prix très abordables encore des petites gravures de mode de la fin du XVIIIe et de l'Empire qui sont charmantes de couleurs et de composition, on en a fait d'ailleurs de jolies reproductions.

Certains antiquaires fabriquent avec les vieux lustres d'église qu'exige un système plus moderne d'éclairage, des appareils charmants, de dimensions réduites ; suspendus au plafond, il est facile

de glisser entre les fils mobiles qui portent les cristaux l'ampoule portée par un fil électrique, donc aucune dépense d'installation. C'est là un cadeau de prix modeste et qui sera toujours bien accueilli.

Si nous nous en tenons ici à de simples suggestions, nous nous proposons de donner sous peu à nos lectrices des indications plus précises afin que leurs cadeaux soient vraiment "bons de joyeux avènement".

Le Lait et la Vipère

Voici une curieuse anecdote que les journaux ont racontée en son temps :

Un planteur était à table avec sa famille. Il devisait joyeusement, lorsqu'il pâlit soudain et murmura d'une voix étouffée :

"Sur votre âme, ne bougez ni ne parlez ! Une vipère s'est enroulée autour de ma jambe et me piquera au moindre mouvement que je ferai. Lucie, — ajouta-t-il en parlant à la servante figée sur le seuil de la porte, mettez une jatte de lait par terre et poussez-la sans bruit du côté de ma jambe gauche : je vous dirai quand il faudra cesser de l'avancer".

Les mots semblaient sortir des lèvres d'une statue, tant l'homme était immobile. Il fut fait comme il le désirait.

On sait que la vipère est friande de lait. Aussitôt que celle qui menaçait le planteur sentit la jatte à sa portée, elle se déroula lentement et se dirigea vers elle.

Inutile d'ajouter qu'un violent coup de canne sépara en deux tronçons le dangereux reptile.

Mais l'aventure eut une terrible conclusion. A quelque temps de là, un mauvais plaisant dinait chez le planteur. Tout à coup, il s'écria :

"Chut ! ne bougez pas, une énorme vipère est sous la table !"

Le planteur se lève, pousse un cri sourd et retombe. Il était mort sous l'influence d'une peur rétrospective et par le souvenir de la torture morale supportée si courageusement quelques jours auparavant.

NOS MAMANS

La neige tombe lentement. En de très légers flocons blancs. Comme vos cheveux grisonnants. Cela me chagrine Maman.

Car ça me rappelle les ans. Que j'ai grandi sous ton amour. Dis, crois-tu qu'on puisse Maman, Oublier ce bonheur un jour... ?

Tout passe ! même le malheur. Cela n'est pas pour rajeunir. Mais il s'obstine notre cœur. Et semble vouloir pas vieillir.

Mais la neige tombe toujours. Un autre temps, une autre saison. Et nous cultivons tour à tour. C'est mon printemps, c'est la moisson.

Car j'ai aussi un cœur d'enfant. A protéger, à éduquer. Et là, je comprends mieux Maman. Qu'on ne peut jamais trop aimer....

Et respecter vos cheveux blancs. Qui eux aussi à tous les ans, Tombent en de légers flocons blancs. Les chers cheveux de Nos Mamans.

René de VALENCE

PENSÉE DE ROI

Ce qui honore un caractère, c'est de se tenir fermement attaché à ce qui est juste, on d'y revenir loyalement quand on a qu'il le malheur de s'en écarter.

Louis XVIII.

Rire Et Sourire

Voilà deux expressions bien différentes et bien caractéristiques de la pensée. A eux seuls, le rire et le sourire suffiraient à nous faire connaître, s'ils étaient toujours l'exacte traduction des sentiments qui agitent l'âme humaine.

Le rire est très indicateur de la personnalité, fût-il entendu sans en voir l'auteur. Il y a en effet beaucoup de manières de rire : rire franc et gai, sans trop de bruit, rire épaïs et bruyant, rire moqueur, rire faux, rire à l'envers, en aspirant, qui est ridicule, rire perlé, rire étouffé, rire bref et contenu, rire niais, rire par crise ou fou rire. Le premier de ces rires est le seul bon.

Méfions-nous de l'homme qui ne rit jamais et ne sourit qu'à regret, avec une grimace. Plaignons celui qui rit à gorge déployée. Aimons les gens naturellement gais : ils sont bons, ils sont francs ; ils sont nés sous une heureuse étoile.

Le sourire est plus éloquent que le rire. Le rire n'est jamais qu'un réflexe, le sourire est souvent une action réfléchie il parle et il exerce une influence.

Il y a des sourires de simple politesse ; on ne saurait recevoir les gens avec une figure renfrognée. Il y a des sourires forcés qui tordent la bouche, des sourires moqueurs, des sourires insolents, des sourires orgueilleux, des sourires de mépris, des sourires stupides, des sourires de gourmandise et des sourires d'amoureux.

Que ne ferait-on pas pour un sourire longtemps attendu ?

Sourire et rire des autres est toujours facile ; avoir de l'esprit sans être méchant est le comble de l'esprit.

Il n'y a pas de règles en matière aussi légère. C'est à chacun de s'observer quand il rit, pour garder une juste mesure. Quant au sourire, c'est un souffle qui passe et qui n'a de valeur que par le sentiment qu'il inspire.

Le regard est parfois un sourire. Le rire est l'éternuement de l'esprit ; le sourire est le frisson du cœur.

L'oiseau De Mer

J'étais bien petite quand la maison eut un hôte imprévu. C'était un oiseau de mer, une mouette, je suppose, être doux, délicat et mystérieux. On nous l'avait apporté. L'oiseau fut installé dans une sorte de mesure au bout du jardin, avec une provision d'eau. Puis le lendemain on le surplendit. J'appris que la mouette s'était envolée, qu'elle avait regagné sa patrie des flots et de l'air. Une mélancolie me resta au souvenir de cette joie disparue.

Cet être fragile appartenait à la tempête et à l'immensité ; le jardin qui me paraissait un univers lui eût semblé quelque étroite prison. Ainsi les âmes viennent en ce monde, portant le secret d'une lointaine patrie. Certaines sont nées pour des régions de tempête et d'immensité. En vain nous voudrions les emprisonner dans le cadre d'un bonheur, si fleuri soit-il. Un souffle les amène, un souffle les emporte. Ce sont parfois les plus douces, les plus délicieuses, les plus mystérieuses.

Pas plus que la mouette, elles ne sauraient marcher sur le sol terrestre, dans les petits sentiers de la vie quotidienne, mais elles planent sur les hauteurs et plongent au sein des abîmes. Elles endurent en silence des tempêtes inconnues. Elles se jouent de l'impétuosité du vent et du fracas des flots. Elles passeront comme des hôtes étrangers à travers les petits jardins fleuris que cultivent les hommes, mais elles ont la nostalgie des grandes vérités solitaires qui sont leur véritable patrie.

Il leur faut les solitudes amères et tumultueuses où circulent librement les grands souffles. Elles ne sauraient vivre auprès de la minime provision d'eau que leur préparent des mains amies, et ne se contentent pas des vérités limitées. On croirait qu'elles se rendent ainsi coupables d'une sorte de crime, et les pierrots, amateurs des toits et des cheminées de la ville, jurent à l'aspect d'une mouette égarée dans leurs parages.

Ainsi des âmes vivent pour les hauteurs de l'air ou les profondeurs de l'abîme, circonscrites dans la pensée, car elles ont puisé quelques gouttes au calice d'or de l'idée et respiré le parfum de l'immensité. Elles se jouent de l'océan et des tempêtes. Elles se blessent d'un caillou lancé par la main de quelque enfant. Alors elles se reconnaissent vulnérables et cherchent parmi les étoiles palpitantes le cœur humain de leur Dieu qui bat pour elles dans l'Infini.

LA VIEILLE AMIE

Employez la Lessive Gillett
POUR FAIRE VOTRE SAVON
et pour tout nettoyage et
DESINFECTANT
La Lessive Gillett protège
votre santé et économise
votre argent.

CHARMANTES COUTUMES

Chez presque tous les peuples, les femmes se voilent le visage quand elles deviennent veuves. Mais, aux îles Salomon, elles arborent un filet tellement épais qu'on ne distingue presque plus leurs traits, et ce filet est d'ailleurs un filet de pêche...

Autrefois, on obligeait les femmes à suivre leur mari dans la tombe, mais cette coutume, qui subsiste dans différentes îles de l'Océanie, a entièrement disparu dans l'archipel des îles Salomon. Le jour même de leur mariage, on leur passait — délicieux symbole — un noeud coulant au cou, dont elles ne se séparaient jamais. Si la fatalité voulait qu'elles devinssent veuves, un membre de la famille les étranglait pendant les funérailles de l'époux. Grâce à l'intervention des missionnaires, cet affreux rite n'existe plus. Mais la femme étant considérée comme un être très inférieur, sa disparition n'est marquée par aucune manifestation spéciale. On ne porte pas son deuil.

LA FIANCEE

L'épouse, la compagne à mon cœur destinée,

Promise à mon jeune tourment, Je ne la connais pas, mais je sais qu'elle est, Elle respire en ce moment.

Son âge et ses devoirs lui font la vie étroite,

Sa chambre est un frais petit coin Elle y prend sa leçon, bien soumise et bien droite Et sa mère n'est jamais loin.

Ma mère, parlez-lui du bon Dieu, et de la Vierge

Et des saints tant qu'il vous plaira Oui, rendez-la timide et qu'elle brûle un cierge

Quand le tonnerre grondera.

Je veux, entendez-vous, qu'elle soit grave et tendre Qu'elle chérisse et qu'elle ait peur.

Je veux que tout mon sang me serve à la défendre, A la caresser, tout mon cœur

Déjà, dans l'inconnu je l'épouse et je l'aime,

Tu m'appartiens dès le passé, Fiancée invisible et dont j'ignore même

Le nom sans cesse prononcé,

Sully Prud'Homme

Conseils Pratiques

Comment faire cuire les choux

Beaucoup de personnes, dont l'estomac ne peut supporter le goût âcre des choux, seront bien aises d'apprendre un moyen d'adoucir le goût de ces légumes. Ce moyen est bien simple. Il consiste à mettre avec les choux, pendant la cuisson, un linge ou un petit sac contenant un gros morceau de mie de pain. La cuisson terminée, on enlève la mie du chou.

Prenez toujours une fourchette pour diviser un gâteau des anges, si vous voulez le servir avec avantage et sans le masser.

Essayez d'ajouter une pincée de gingembre, la prochaine fois que vous ferez des beignes. Le goût en sera exquis.

Les taches de fer rouillé disparaîtront si vous les trempez dans de l'eau de riz.

EST-CE VRAI?

Une lectrice nous écrit :

Si tu distingues une jeune fille dont tu veuilles faire ton épouse, arrange-toi de façon à la voir éplucher des pommes de terre :

Si elle fait de grosses pelures, c'est qu'elle est dépensière ;

Si elle laisse les noeuds, c'est qu'elle est paresseuse ;

Si elle ne lave que dans une eau, c'est qu'elle est sale ;

Si elle met beaucoup de graisse pour les cuire, c'est qu'elle est gourmande ;

Si elle les laisse brûler, c'est qu'elle est sans soin ?

Eloigne-toi de celle-là, elle ne saurait rendre un homme heureux. Mais si tu en trouves une qui sache prendre une pomme de terre, l'éplucher, la laver et la faire cuire, épouse-la, qu'elle soit jolie ou laide, pauvre ou riche, elle te donnera le bonheur.

Des époux assortis

On s'est souvent demandé s'il était bon que le mari et la femme exerçassent la même profession. L'as plus qu'aucune question en ce monde celle-là n'a été résolue. La réponse, de toute évidence, doit varier suivant les êtres au sujet de qui on la sollicite. Elle ne le serait jamais si le couple humain était toujours animé d'une vraie tendresse et dépourvu d'orgueil.

Dans les pays protestants comme l'Angleterre, où le pasteur n'est pas interdit aux femmes, peut-on croire que le caractère sacré des époux les libérerait des rivalités d'amour-propre qui provoquent les conflits entre deux conjoints médecins ou avocats ?

Téléphone Bureau : 569

Résidence : 126

Dr Edmond Buisson

Chirurgien-Dentiste

20, RUE DES FORGES

Spécialité : Extraction sans douleur, avec la fameuse méthode du Dr Fournier.

Ouvrage en or et en porcelaine.

RENO

Est incomparable pour vos meubles, il est facile d'emploi, et sèche en quelques secondes.

Se vend en bouteilles de 45c, 75c et \$1.25. Essayez-le vous serez étonné du résultat.

Chez Uld. Carignan Epicier

(Agent pour les Liqueurs Christin)

22, Badeaux,

Phone 122-1749

Publications Trifluviennes

Commandez tout de suite les deux dernières publications trifluviennes :

Patrie Intime

par Nérée Beauchemin 0.75

La Naissance des Trois-Rivières

Par Montarville Boucher de la Bruère,

(belle brochure de 64 pages, grand format.) 10.25

Les deux ouvrages vous seront envoyés PORT PAYE sur réception d'UN DOLLAR.

S'adresser : M. l'abbé Albert Tessier, Séminaire des Trois-Rivières.

EN VENTE aussi, chez H. CLOUTIER, 40 Royale et au CORONA, 130, Notre-Dame, Les Trois-Rivières.



FÈVES AU LARD



HIRONDELLE



Grand'Mère

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE GRAND'MÈRE CENSURE UN JOURNALISTE.

M. Elzéar Dallaire, de l'Echo du St-Maurice, menacé d'expulsion comme membre.

Un des événements les plus sensationnels qui se soient produits à une assemblée de la Chambre de Commerce de notre ville, depuis sa fondation, est sans contredit la menace d'expulsion de l'un de ses membres lors d'une dernière assemblée de corps d'affaires.

En effet, à la presque unanimité, trois membres seulement s'étant abstenus de voter sur cette motion, dont MM. Emile St-Pierre, Dr J.-A. Collin et E. Bourassa, la Chambre de Commerce a voté une résolution de protestation et de censure pour les articles publiés à date par M. Dallaire dans l'Echo du St-Maurice et le menaçant même d'expulsion au cas où il continuerait ses critiques inconvenantes à l'égard de ce corps. Voici la teneur de cette résolution, laquelle fut proposée par M. le Maire J.-E. Guibord et secondée par M. le notaire J.-H. Desroches: "Qu'un vote de censure soit voté à l'endroit de M. E. Dallaire, pour avoir fausement et injustement accusé divers membres de la Chambre de Commerce de s'être servis cette organisation pour leurs propres avanchements politiques, que de plus, cette Chambre est d'avis que le renouvellement d'un tel acte vaudra l'expulsion de cette Chambre à Monsieur Dallaire.

Cet acte de la part de la Chambre de Commerce n'a pas été sans créer une certaine satisfaction au sein de notre classe d'affaires qui tient à tenir enterrée la hache de guerre des luttes politiques intestines au moment où on doit se donner la main pour mener à bien cette campagne d'avancement que le Conseil de ville, la Commission Scolaire et la Chambre de Commerce entendent mener à bien pour le plus grand intérêt de notre cité.

Le secrétaire a donné lecture d'un rapport préliminaire du Comité nommé pour rencontrer les membres de la Commission Scolaire concernant l'établissement d'un Pensionnat au Collège. Il est entendu qu'un rapport supplémentaire sur cette intéressante question sera déposé devant les membres de la Chambre dans quelques semaines.

Deux nouveaux membres sont admis dans les personnes de MM. J.-T.-A. Melançon et Alfred LeBlanc.

La Chambre, à l'unanimité a décidé de s'adresser au Conseil de la cité pour demander un octroi de \$250.00 pour propagande industrielle.

MM. J.-A. Nicole, Président et L.-A. Rousseau, directeur ont été nommés délégués pour représenter officiellement la Chambre de Commerce de Grand'Mère à la Convention des Chambres de Commerce Canadiennes tenue à Québec les 7, 8 et 9 juin derniers.

Visiteur distingué

M. E.-D. MacTier, vice-président du Pacifique Canadien, était

de passage en cette ville récemment, en route pour une excursion de pêche au Lac Marcotte, au nord de Grand'Mère.

Démonstration de Culture physique

Les membres gymnastes de l'Association des Jeunes de notre ville, ont donné lundi dernier, dans les salles du Manège, devant un grand nombre de spectateurs, une belle exhibition de leur savoir-faire, sous la conduite de M. René Decroix, professeur de gymnastique au Collège. Nos jeunes athlètes ont su intéresser leurs spectateurs durant deux heures dans leurs nombreux tours d'acrobatie, pyramides et jeux. La Fanfare Laurentide, sous la conduite de M. Frank Meerbergen a fourni la partie musicale du programme pour la soirée. Cette soirée fut un franc succès et il convient de féliciter nos gymnastes locaux pour les progrès sensibles qu'ils font de jour en jour.

Beau Concert Public par la Fanfare Laurentide

La Fanfare Laurentide, sous la conduite de M. Frank Meerbergen, a donné récemment dans le Parc Laurentide, son plus beau concert à date, en rendant avec tout le talent dû à des artistes le magnifique programme des mieux choisis que nous donnons en détail ci-après:

- 1o Marche, Capitaine Lewis... W.-J. Stannard
- 2o Schottische, Cloverknock... Al. Hayes
- 3o Ouverture, Filles Bohémienne Balfe
- Avec solo de Bariton par M. E.-J. Holland
- 4o Solo de Cornet, Le joyeux Cornet, polka... V.-D. Maelle
- Par M. Ernest Mercier
- 5o Menuet, Menuet en "G"... L.-V. Beethoven
- 6o Caractéristique, La Parade de Beauté... L. Hosmer
- 7o Marche, Vimy Ridge... Th. Biggood
- 8o Sélection, Martha... F.-V. Plotow
- Solo par MM. F. Hogue, J. Larue, E. Holland, J.-J. Massé, et Ern. Mercier
- 9o Fox Trot, Mon ciel bleu... Donaldson
- 10o Valse, Diane... Rapee & Pollack
- Marche, Spirit of Minstrelsy... K.-L. King
- Dieu sauve le Roi

PRECAUTION.

Un jour, devant ses courtisans, Louis XIV parlait du pouvoir absolu des rois. Le comte de Guise, qui se trouvait là, crut devoir présenter quelques réserves.

Le roi fronça les sourcils: Et aucun sujet ne saurait y apporter une atténuation, insista-t-il. Et si je vous ordonnais de vous jeter à l'eau vous devriez obéir sans retard.

Le comte de Guise tourna les talons et se disposa à sortir.

— Où allez-vous, comte? s'enquit Louis XIV.

— J'étais allé apprendre à nager, Sire, répliqua le comte.

L'égoïsme Qu'est-ce?

L'égoïsme est l'amour exagéré de soi-même à l'exclusion des autres.

Egoïste... le père qui est plutôt charmant aux étrangers qu'à sa famille.

Egoïste... l'épouse qui redoute la maternité et ses charges, et qui l'écarte criminellement quelquefois.

Egoïste... la mère qui, pour vivre plus à l'aise, ne donne pas à ses enfants tous les soins que la nature lui impose, ou encore qui s'adore en ses enfants.

Egoïste... la belle-mère qui ne s'apprête pas le partage du cœur de son fils.

Egoïste... la femme vaniteuse qui se pare au grand dommage du budget familial.

Egoïste... la femme moderne qui ne se plaît plus au foyer et qui s'évapore au dehors, oubliant parfois ses obligations les plus sacrées.

Egoïste... la maîtresse de maison qui considère ses domestiques, non pas comme des êtres humains, mais comme des machines dont elle veut retirer le plus fort rendement possible.

Egoïste... le fils qui ne songe qu'à éviter l'effort et à trouver la jouissance au profit.

Egoïste... le jeune homme dépressif qui refuse de créer un avenir lui permettant de fonder un foyer à son tour.

Egoïste... la jeune fille sans développement, légère, poupée impressionnable, amie de l'extérieur, de ses aises et de ses rubans.

Egoïste... les enfants qui négligent leurs vieux parents et qui après de leur cadavre, se disputent un lambeau d'héritage.

Egoïste... les époux qui vivent chacun pour soi et qui se soucient peu, même nullement, d'avoir une nombreuse famille.

Egoïstes... les parents qui ne s'occupent point de l'éducation de leurs enfants, et qui les confient à des étrangers pour s'en débarrasser.

Egoïste... le vieux garçon qui ne fonde pas de famille pour mieux jouir de la vie.

Egoïste... l'homme et la femme, étant sans enfants et vivant dans l'aisance, qui ne viennent pas efficacement en aide aux pauvres et aux humbles.

Egoïste... le libertin qui méprise les femmes et ne cherche en elles qu'une satisfaction basse ou brutale.

Egoïste... le soi-disant ami qui vous baise pour mieux vous trahir.

Egoïste... l'arriviste ou le courtisan qui n'a d'opinion que celle qui pousse ses intérêts.

Egoïstes... le "je m'en fiste" et le "viveur".

Egoïste... le politicien sans vergogne qui fait passer son bien particulier avant le bien général.

Egoïste... l'intellectuel qui ne s'occupe des choses de l'esprit que pour sa jouissance, personnelle.

Egoïste... le citoyen qui possède des loisirs et des aptitudes, et qui refuse d'accepter les charges civiles.

Egoïste... le riche qui n'emploie son avoir que pour lui et les siens.

Egoïste... le faiseur d'argent qui nie aux autres le droit de vivre sous le soleil.

Egoïste... celui qui tue ou entrave les organisations de relèvement social, syndicales, coopératives, mutualités, œuvres d'assistance et de protection, etc.

L'égoïsme... C'est le malheur de notre siècle! Ah! qui pourrait faire connaître toutes ses subtilités et ses ravages!

La Bonne Humeur

La bonne humeur est une disposition heureuse du caractère qui nous fait voir les événements, les choses ordinaires de la vie par leur bon côté.

S'agit-il d'une promenade manquée, d'une récréation écourtée d'un ennui passager? La personne d'humeur facile en prendra son parti gaiement, sans attrister les autres, sans faire peser sur son entourage sa déception son petit ennui.

Quelle aimable compagnie que cette bonne humeur...! Dès le matin, elle se fait jour. Le réveil de la personne qui la possède est gai, joyeux comme sa journée... comme son coucher. On n'entend pas ces mille plaintes fatigantes, aux autres et à soi-même, qui alourdissent la vie, rendent insipide. Dans chaque chose, il y a un bon côté si l'on veut se donner la peine de le voir; or, la bonne humeur l'aperçoit toujours, ce bon côté. ...ce petit coin de ciel bleu... et elle l'agrandit par son gai sourire.

Aussi comme on recherche les personnes qui ont l'humeur heureuse! Leur présence suffit pour déridier bien des fronts, pour égayier bien des milieux!

Mais direz-vous, il n'est pas toujours facile de posséder la bonne humeur tant de petites agaceries... de taquineries viennent vous assaillir alors que vous souhaitez le calme. D'abord les taquineries,

SAINT-MAURICE

AU PENSIONNAT DE ST-MAURICE

— Liste du mois de mai 1928 —

Cours Supérieur Universitaire
Mlle M.-Paule Marin: 98 p.c.;

Cours Moyen 6^e année.
Mlles Fernande Levasseur, 96 p.c.; Hortense Laprise, 95 p.c.;

Cours moyen 5^e année
Mlles Germaine Héroux, 97 p.c.; Solange Lévesque, 95 p.c.;

4^e année
Mlles M.-Anne Doucet, 96 p.c.; Rachel Desilets 94 p.c.;

3^e année
Mlles Cécile Desilets 95 p.c.; Marguerite Langevin 94 p.c.;

2^e année
Mlles Emilienne Bergeron 90 p.c.; Gisèle Marchand 89 p.c.;

1^{ère} année
Mlles Julienne Langevin 88 p.c.; Marguerite Gervais 87 p.c.;

Médailles d'Honneur

Excellence: Mlle M.-Paule Marin; Instruction religieuse: Fernande Levasseur; Politesse: 1^{ère} médaille: Hortense Laprise; 2^e médaille: Fernande Marin; Piété: Aline Guilbert, Application, 1^{ère} médaille: Gabrielle Longval, 2^e médaille: Mlle Marcelle Bailly; 3^e médaille: Julienne Langevin; Bon Langage: Clothilde L'Heureux; Anglais: 1^{ère} médaille: Germaine Héroux; 2^e médaille: Thérèse Massicotte; 3^e médaille: M.-Rose Desilets; Ordre: Simonne Héroux; Musique: 1^{ère} médaille: Lucie Lennéville; 2^e médaille: Emilienne Bergeron; Théorie Musicale: Marguerite Langevin; Chant: Doria Marcotte; Clair Gervais; Dactylographie: Juliette Laotch; Sténographie: Solange Larocque; Travaux manuels: Monique Toppin; Costume: Ida Desilets; Régularité: M.-Claire Guilbert.

La Fête-Dieu

Belle procession dimanche à St-Maurice malgré la mauvaise température de la veille. Un magnifique reposoir chez le Dr Marchand et L. Langevin.

La foule recueillie semblait implorer la clémence du bon Dieu sur notre paroisse.

Liste du mois de mai à l'EX-TERNAT DU VILLAGE.

6^eme année: — Maurice Du-guay;

5^eme année: — Maurice Guilbert; 2^eme Lucien Cossette.

4^eme année: — 1^{ère} Jean Dargis; 2^e Thérèse Guilbert.

3^eme année: — 1^{re}: Benoît Bailly

2^eme année: — 1^{er} Maurice Massicotte.

Politesse: — Maurice Guilbert. Succès: — Jean Dargis.

Application: — Philippe Gaudet.

Anglais: — Arthur Guilbert.

Bonne conduite: — Raymond Lennéville.

Leçons orales: — Benoît Bailly, Maurice Massicotte.

LOUISEVILLE

Charlemagne Jacques, o.m.i., fils de M. et Mme Joseph Jacques, de Louiseville, a passé quelques jours dans sa famille, en route pour Sturgeon Landing où il terminera son Noviciat. Au mois de septembre prochain, il se rendra à Beauval, Sask., y faire ses études théologiques.

Les beaux-arts

— Il a un joli talent d'amateur. — Cela fait toujours plaisir de voir de belles choses.

— C'est sans prétention, mais c'est gentil.

— C'est vivant: on jurerait qu'il va parler.

— Il ne suffit pas d'avoir les cheveux longs pour être artiste.

— Dire qu'il y a des toqués qui achètent très cher ces toiles-là!

— Et vous avez fait ça tout seul? Quelle patience vous avez eue!

— Vous ne soupçonnez pas à quel trafic on se livre avec les vieux tableaux.

Castigat et Ridendo

viennent de ce que nous nous taquinons trop souvent des choses qui n'en valent pas la peine. Si nous mettions des lunettes à verres grossissants pour apercevoir les petits bonheurs que nous donnons la vie, et si nous essayions de détourner les yeux des ennuyeux tout irait pour le mieux. Tant qu'aux taquineries d'amoureux ne répondez que par un sourire indulgent et vous verrez que vous y trouverez un grand charme...

Le secret de la bonne humeur est d'être content de soi, de penser que la vie en somme, n'est pas si mauvaise car: "si elle n'est pas le ciel elle en est le chemin."

Jeannot.

GENTILLY

Communion solennelle

Le 7 juin eut lieu la communion solennelle de 48 enfants, 24 garçons et 24 filles. Cette cérémonie fut très touchante. Ces enfants se sont approchés de la Table Eucharistique et le Dieu du ciel a daigné descendre dans leur âme, où il a trouvé un séjour digne de sa Majesté, puisqu'il se plaça au milieu des lys. M. l'abbé Zéphir Garand a donné de paternels conseils à ces chers enfants qui se souviendront toujours de leur communion solennelle. Les élèves du couvent exécutèrent un joli programme musical. Après la cérémonie il y eut distribution des diplômes.

De passage

M. et Mme Willie Poisson, de Montréal, chez Mme H.-B. Poisson.

— M. Lucien Poisson, de New-Fedford, chez son père M. Philippe Poisson.

— Mme Donat Tourigny, Mlle Concorde Tourigny, Mmes Honoré et M. Maurice Tourigny, des Trois-Rivières, chez des parents.

— Mme Réal Fugère et ses trois garçons, Guy, René et Jacques, chez son père M. David Leblanc.

De retour

Mme Ernest Tourigny, est de retour d'une promenade de quelques jours à Montréal.

— Mlle Annette Gaudette, est de retour d'une promenade de huit jours chez son oncle M. Donat Gaudette, de St-Grégoire.

Décès d'un enfant

Est décédé le 4 juin, à l'âge de trois semaines, Gilbert-Benoît, enfant de M. et Mme Alban Lavigne (née Nelda Mailhot); il a été inhumé le 6, dans l'après-midi.

A la famille éprouvée, nous offrons nos sympathies.

ON PREDIT UNE BELLE RECOLTE

Winnipeg, 12. — La chute de pluie a été générale dans l'Ouest Canadien, la semaine dernière, et comme résultat la récolte s'annonce meilleure qu'elle n'a été depuis des années. Les régions qui ne bénéficieront pas de la pluie tombée il y a une dizaine de jours ont été arrosées par des orages, la semaine dernière, et il y a maintenant, un peu partout, suffisamment d'humidité dans la terre pour encourager la croissance du grain pendant deux semaines, dit le sixième rapport hebdomadaire du chemin de fer national du Canada.

L'Alberta central et méridional, qui a connu une si bonne récolte l'an dernier, compte sur une meilleure, cette année. Cette partie de l'Ouest ainsi que le Manitoba ont bénéficié d'une température idéale jusqu'à présent.

A quelques endroits du sud de la Saskatchewan et du Manitoba, l'on rapporte quelques difficultés causées par l'avoine sauvage et les chardons, mais nulle part le grain n'a véritablement souffert. Le blé mesure de 7 à 10 pouces de hauteur et offre une belle apparence. Tout fait prévoir l'une des plus grosses récoltes encore.

M. LE DR A.-F. POULIN DECÉDÉ

Victoriaville, 12. — Le Dr Arthur-Frédéric Poulin, un des plus anciens citoyens de Victoriaville, est décédé à l'âge de 76 ans et 6 mois. Il était né à Sainte-Famille, Ile d'Orléans, du mariage de feu le seigneur Alexandre Poulin et d'Éléonore Turcotte; le 25 décembre 1851. Il fit ses études au Petit Séminaire de Québec et son cours de médecine à l'Université Laval de cette ville. Reçu médecin, il vint s'établir en notre ville en 1877. Il épousa en 1879, Eugénie Richard, fille de feu Raphaël Richard. De ce mariage naquirent quatre enfants, dont un seul survit, M. Arthur Poulin, de Montréal. Le défunt est le premier médecin qui s'est établi à Victoriaville, où il a toujours pratiqué sa profession.

Il a été tour à tour commissaire d'écoles, conseiller, marguillier. Il fut aussi secrétaire-trésorier de notre Municipalité. Il avait été le médecin régional de la compagnie du Grand-Tronc; il était un des fondateurs et directeurs de la manufacture de meubles et de la manufacture de hardes de Victoriaville.

VOTRE SATISFACTION LE DEMANDE

Dans la recherche d'un bon piano vous ne pouvez ignorer la qualité que vous offre le

Piano Heintzman & Co

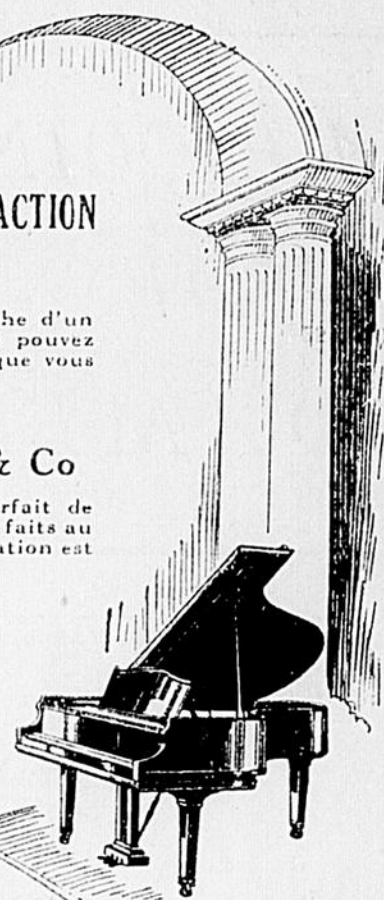
C'est le plus parfait de tous les instruments faits au Canada, et sa réputation est universelle.

Le petit piano droit miniature se vend

\$570.

Termes de paiements faciles.

Catalogue sur demande.



CHEZ

LINDSAY'S

C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

134, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

J.-E. GRÉGOIRE, Gérant.

Représentant à Grand'Mère et à Shawinigan Falls, de même que salle d'échantillons: M. E. PINEL, 91, 2^eme rue, Shawinigan Falls. Téléphone 527-j

SURPRISE DE LA BOURSE

Un record de liquidation mardi. Pertes de centaines de millions de piastres.

Un fait sans précédent s'est produit hier, à la Bourse de New-York, lorsque pour la première fois de son histoire le chiffre des ventes a dépassé cinq millions d'actions.

Ce record de 5,193,600 parts vendues a été accompli sur un marché qui fut ébranlé jusque dans ses fondations par une avalanche d'ordres de vente qui firent tomber les prix de titres actifs de 82 à près de 830 la part. Cette réaction n'eut d'égale que celle du mois de mars 1926. Le ticker fut une heure et 54 minutes en retard pour enregistrer la dernière transaction, soit le plus long délai jamais enregistré. Le record précédent de 4,887,400 parts vendues avait été accompli le 16 mai.

VOIR LE CANADA, C'EST L'AIMER DAVANTAGE

Voyages d'Observation pour la jeunesse canadienne écoliers et écolières, jeunes gens et jeunes filles. Les parents seront bienvenus aussi. Départ 29 juin pour garçons. Départ 30 juin pour filles.

Visitant Ottawa, Toronto, Chutes Niagara, Buffalo, les Mille-les, les Rapides du St-Laurent.

Sous la direction et la surveillance de M. A. Primeau-Robert, M.A. Professeur au High School de Montréal et de Madame Primeau-Robert.

Ces voyages sont organisés par Les Voyages Hone en collaboration avec la Compagnie Canada Steamships.

Ecrivez pour brochures descriptives:—55, rue St-Jacques Montréal.— 14, rue du Fort, Québec.

LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Cette année	équivalent
9,592 rentiers	Soit depuis d'un revenu
se partagent	10 ans jamais moins
\$270,696.00	\$1,804,230.60
	dre que
	25 p. 100

Janvier, Février, Mars, Avril, Mai 1928

95, rue S.-Jacques
HA. 2185
MONTREAL

Plus de	Plus de
9,000	\$600,000
rentes	d'en-
nouvelles	caissement

Actif de plus de \$6,000,000.00

Programme complet

de la

Saint-Jean-Baptiste

qui sera célébrée aux Trois-Rivières

LE LUNDI 25 JUIN

DANS L'AVANT-MIDI

8.30 Hrs — Messe solennelle à la Cathédrale
10 " — Procession des Chars allégoriques

DANS L'APRES-MIDI

1.30 " — Amusements populaires, au Terrain de l'Exposition—Démonstration par les Gymnastes de l'Académie De La Salle—Courses et attractions diverses—Concert de Fanfares: L'Union Musicale et la Philharmonie De La Salle

DANS LA SOIREE

7.30 " — Concert au Parc Champlain par la Philharmonie De La Salle—Réunion patriotique en face de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. J.-A. Lemire, N.P., président de la Société Saint-Jean-Baptiste des Trois-Rivières. Discours par Son Honneur le Maire Arthur Bettez, M.P., M. l'abbé Ed. Lavergne, ancien rédacteur à l'Action catholique, M. Félix DesRoches, avocat, de Montréal; M. Emile Fortin, avocat, des Trois-Rivières.